



À l'avant-plan, de gauche à droite: MM. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre, président du comité exécutif, et le maire, Jean Drapeau.

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Lamarre part à son tour et donne son appui à Lorange

Le président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, a annoncé hier qu'il quittera la vie politique municipale après les élections du 9 novembre.

ANDRÉ NOËL

«J'ai toujours considéré que mon engagement en politique municipale n'était qu'une étape dans ma vie», a déclaré M. Lamarre, 51 ans, président du comité exécutif depuis 1978 et bras droit du maire Jean Drapeau.

Plusieurs membres du Parti civique de Montréal (PCM) ont fait pression pour qu'il brigue la mairie, depuis que M. Drapeau a annoncé son intention de ne pas solliciter un autre mandat il y a deux semaines.

Mais M. Lamarre a déclaré hier qu'il souhaitait que le vice-président du PCM, M. Pierre Lorange, pose sa candidature dans les délais prescrits, soit avant 15h aujourd'hui.

M. Lorange, qui avait affirmé plus tôt qu'il ne se présenterait pas, a souligné que la décision

de M. Lamarre de ne pas être candidat changeait ses projets.

«J'ai tenté jusqu'à hier soir (mercredi) de convaincre M. Lamarre de poser sa candidature, a dit M. Lorange. Je voulais que tous sachent qu'il avait mon entier appui. Je ne voulais pas défier sa candidature.

«Le fait qu'il annonce qu'il se retire modifie mes plans. Je me donne 24 heures pour donner ma réponse.»

M. Angelo Anfossi, membre du comité de sélection du PCM, a confié qu'il allait, lui aussi,

appuyer M. Lorange plutôt qu'un des conseillers qui ont déjà présenté leur candidature: MM. Michel Morin, Luc Larivée et Mme Nicole Gagnon-Larocque.

M. Drapeau a réservé à plus tard ses commentaires sur le départ de M. Lamarre, mais le chef du Rassemblement des citoyens de Montréal, M. Jean Doré, lui a rendu hommage avant d'entrer dans la salle du conseil, hier soir.

«M. Lamarre a été un travailleur acharné, a dit le chef de

l'opposition. Il possédait bien ses dossiers et il a apporté une certaine rigueur dans l'administration de la ville. Sans lui, le conseil municipal était paralysé.

«Avec le départ de M. Drapeau, on assiste à une fin de régime. Le Parti civique était un fragile édifice qui reposait sur deux piliers: M. Drapeau et M. Lamarre. Avec la disparition de ces deux piliers, l'édifice est prêt à s'écrouler.»

M. Lamarre a commencé sa

voir LAMARRE en A 2



M. Jacques Parizeau

LA LUTTE CONTRE LES ABUS DE L'AIDE SOCIALE Parizeau félicite Paradis pour son courage politique

L'ex-ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a félicité publiquement hier le

LILIANNE LACROIX

gouvernement libéral d'avoir eu la volonté et le courage politiques de mettre fin aux abus dans le domaine de l'aide sociale.

«Nous aurions dû faire cela»,

a-t-il précisé à l'émission *l'Informateur* à CKAC.

M. Parizeau n'a pas hésité à encenser l'administration actuelle. «Je ne peux que présenter des félicitations à M. Paradis pour ce qu'il fait. Il est un remarquable gardien de l'intérêt public», a déclaré l'ex-ministre péquiste.

Rivant leur clou à toutes les

administrations précédentes, M. Parizeau a précisé: Les gouvernements sont au courant de ça depuis des années. Comme ministre des Finances, j'ai fait faire un certain nombre de tests, à certains endroits au Québec, qui révélaient exactement le même genre de choses.»

Pourquoi les gouvernements précédents n'ont-ils pas agi? lui a alors demandé l'ani-

mateur de l'émission, Pierre Pascau.

M. Parizeau hésite un peu avant de lancer: «Vous savez, dans des cas comme ceux-là — on le voit d'ailleurs dans le cas de M. Paradis — des inspections comme celles-là soulèvent un tel pétard dans l'opinion... même chez les évêques,

voir PARIZEAU en A 2



Juste pour rire

Daniel Lemire ouvre le bal...

Public des grandes premières, hier soir, pour la première soirée du Festival *Juste pour rire*, au théâtre Saint-Denis. (Voir autres textes et photos en page B 5)

JEAN-PAUL SOULIÉ

Le Tout-Montréal était là, des vedettes actuelles et d'anciennes, Remy Girard et Jacques Normand, des ministres conservateurs et Pierre Trudeau, Pierre-Marc Johnson, son frère Daniel, et Jean Chrétien, Carole Laure et Lewis Furey, et tant d'autres! Un public qui n'a pas ménagé ses applaudissements, les plus nourris allant sans doute aux clowns italiens,

les Colombaroni, au ventriloque allemand, George Schlick, et surtout à Daniel Lemire, qui s'est valu une longue ovation fort méritée.

Le spectacle avait commencé par la présentation du co-animateur, Michel Leeb, par une Dodo en payettes lilas. Leeb a donné un rapide aperçu de ses capacités, et sa mouche agonisante a enlevé la décision. On allait le retrouver à la fin du show, avec des imitations de Michel Simon et de Jean Gabin, des chinoises, des histoires soviétiques, des grimaces à la Jerry Lewis, ect.

C'est Daniel Lemire qui a ou-

voir LEMIRE en A 2



Magid al-Molqi



Ibrahim Fatieh



Issa Abbas



Ahmad al-Assadi

POUR LE DÉTOURNEMENT DE L'ACHILLE LAURO Le chef du FLP condamné à perpétuité par contumace

■ GÈNES (d'après AP, UPI) — Trois des six Palestiniens qui étaient jugés à Gènes pour le détournement du paquebot *Achille Lauro* et le meurtre du passager américain Leon Klinghoffer ont été condamnés par contumace, hier, à la réclusion à perpétuité.

Parmi ceux-ci figurent le «cerveau» de l'opération du 7

octobre dernier, Aboul Abbas, chef du Front de libération de la Palestine (FLP, pro-syrien), qui est en fuite.

Quinze personnes étaient inculpées dans cette affaire et dix d'entre elles étaient jugées par contumace. Quant à Youssef Magid al-Molqi, 23 ans, le chef du commando qui a assassiné M. Klinghoffer, un vieillard juif

paralysique, il est en détention et a été condamné à 30 ans de réclusion. Le jury n'a pas suivi le ministère public qui avait demandé la perpétuité.

Les filles du passager assassiné, Lisa et Elsa Klinghoffer, se sont déclarées «scandalisées» par le verdict. «Nous ne pouvons pas comprendre la justice

voir FLP en A 2

AUJOURD'HUI



● MICHEL GRAVEL

C'est le 21 juillet que débutera l'enquête préliminaire sur les 50 chefs de fraude et abus de confiance retenus contre le député conservateur de Gamelin, Michel Gravel.

page B 1

● PROVIGO

La compagnie Provigo demande à ses 1 000 magasins du Québec de retirer de leurs étalages tous les fruits importés d'Afrique du Sud.

page A 3

● REPRÉSAILLES

L'aviation israélienne effectue un raid de représailles au Sud-Liban à la suite d'une tentative de débarquement d'un commando palestinien.

page A 6

● PATRONAT

Un sondage du Conseil du patronat révèle que la confiance qu'ont les milieux d'affaires québécois dans le gouvernement fédéral est plus faible que jamais.

page C 1

SOMMAIRE

Annonces classées C 7 à C 13

Arts et spectacles

— Informations ... B 4 à B 10

— Horaires A 9, A 10

Bandes dessinées C 8

Décès, naissances, etc. C 15

Economies C 1 à C 6

Editorial B 2

Êtes-vous observateur? ... C 7

FEUILLETON C 10

Horoscope C 10

Informations nationales ... B 1 et B 12

Le monde A 6 et A 7

Mots croisés C 12

«Mot mystère» C 11

Quoi faire aujourd'hui A 9

TABLOÏD SPORTS

Mots croisés 10

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!
TRUST GENERAL

DÉPÔTS GARANTIS

10%
5 ANS
intérêt
annuel

9 3/8%
3 ANS
intérêt
annuel

8 3/4%
15 MOIS
intérêt à
l'échéance

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT*

Actionnaires canadiennes:	19.7%
Obligations:	16.0%
Hypothèques:	13.1%
Actionnaires américaines:	41.3%

*Rendement du 1er juin 1985 au 31 mai 1986

■ Dépôts garantis: choix dans le paiement des intérêts.

■ Fonds de placement: aucuns frais d'adhésion, de transfert ou de fermeture

■ Conseils gratuits

Succursales: Laval, Place du Carrefour 682-3200
 Ville Mont-Royal, Centre Rockland 341-1414
 Outremont, 1, Vincent d'Indy 739-3265
 Mile/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques 861-8383
 Mtl/Université, 1100, Université 871-7200
 Anjou, Place d'Anjou 355-4780
 Rive-Sud, Place Portobello 466-2500

Conseillers: Val d'Or 825-8101 • Ste-Thérèse 437-6677
• Duvernay 667-3333 • Mtl/Ahuntsic 382-8000
• Repigny 871-7536 • Longueuil 651-9361
• St-Hubert 452-1880 • St-Hyacinthe 773-7699
• Granby 378-8461

ON DOIT S'FAIRE VIEUX TOI PIS MOI, C'EST POUR ÇA QUE DES FOIS, ON COMPREND RIEN À LA POLITIQUE!



PARIZEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

que les gouvernements hésitent à s'engager.»

« Quand on lui a souligné que les libéraux semblent donc avoir eu plus de courage politique que les péquistes, l'ex-ministre n'hésite pas: « Sur ce plan-là, indiscutablement. Indiscutablement. »

« Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt, pourquoi ce laisser-aller? Comme ministre des Finances, n'aurait-il pas dû lui-même apporter certains correctifs? »

« Oh oui! Oh oui! Nous avons commencé. »

Selon M. Parizeau, l'enquête actuelle s'inspire d'ailleurs d'expériences effectuées entre 82 et 84 sous le régime péquiste.

« Mais c'étaient simplement des tests, avoue M. Parizeau. En toute justice, je ne suis pas du tout certain que le courage poli-

tique de faire cela aurait existé dans le gouvernement auquel je participais. De dire que nous avons les munitions et que nous n'avons pas voulu tirer, c'est une vue tout à fait correcte des choses. Il était temps de le faire. »

M. Parizeau va même jusqu'à ajouter qu'il faudrait peut-être aller plus loin et, peut-être, remettre en cause le système d'aide sociale.

« C'est un peu le sens du Livre blanc sur la fiscalité. Est-ce qu'il est tout à fait normal que l'on paie de l'aide sociale à des gens de 18, 19, 20 ans? On dit qu'on leur paie peu de choses. Oui, mais savez-vous qu'en Ontario, province avec laquelle on veut toujours s'aligner, ça n'existe pas, ça? Il n'y a pas d'aide sociale à 18, ni à 19, ni à 20 ans. »

« Mais les jeunes qui n'ont rien? »

« On dit aux parents: Occupez-vous de cela. »

ENTENTE OU RETRAIT DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Le Conseil scolaire fixe l'échéance au 25 août

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal s'est donné hier soir jusqu'au 25 août prochain pour arriver à une entente avec la Commission des

ANDRÉ PRATTE

écoles catholiques de Montréal (CECM) et la Commission des écoles protestantes du grand Montréal (CEPGM), sans quoi celles-ci devront à toutes fins pratiques se retirer de cet organisme qui regroupe les huit commissions scolaires de l'île.

Au cours d'une assemblée publique du Conseil, son président M. Jacques Mongeau a expliqué que les négociations ont abouti à une impasse lundi dernier, et

que le 25 août était la date limite pour la conclusion d'un accord.

M. Mongeau a affirmé que la CECM et la CEPGM perdront plusieurs centaines de milliers de dollars si elles se retirent du Conseil. « Je prie les commissaires de ces deux commissions scolaires de penser davantage aux besoins des élèves qu'au prestige de l'autonomie. »

Le commissaire Benoit Hubert a rétorqué que la CECM « ne recherche pas le prestige de l'autonomie, mais l'autonomie pour le bien-être des enfants ».

L'enjeu

Les négociations ont échoué sur une demande de la Commission des écoles protestantes qui

voudrait voir le Conseil abandonner son pouvoir de planification de la construction et de la rénovation des écoles. La commissaire Joan Rothman a expliqué que la CEPGM ne voulait plus avoir à passer par le Conseil scolaire avant d'investir dans ses écoles.

La CECM appuie cette demande de sa consœur confessionnelle, bien qu'elle ne faisait pas partie de ses revendications à l'ouverture des pourparlers.

Le président du Conseil scolaire a été catégorique: la juridiction de l'organisme sur la construction des écoles « n'est pas négociable ». M. Mongeau estime que sans pouvoir sur les investissements des commissions

scolaires, le Conseil ne pourrait mener à bien son activité la plus importante, soit la négociation des emprunts dont ont besoin les huit commissions.

« C'est comme si vous alliez à la banque négocier un emprunt pour votre voisin, et que vous étiez incapable de dire au gérant si le voisin utilisera l'argent pour construire une maison ou pour aller en Floride », a expliqué le directeur général du Conseil M. Reynald Laplante.

Les dirigeants du Conseil affirment que les commissions scolaires ne pourront continuer à négocier au-delà du 25 août, car elles doivent savoir avant le début de l'année scolaire sur quelle base établir leur budget.

Un grave accident fait quatre blessés à P.-A.-T.

Un grave accident de la circulation a fait quatre blessés, hier soir, à l'intersection du boulevard des Tricentnaires et de la rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles.

Les pompiers ont dû être mandés sur les lieux pour découper la tôle des deux véhicules accidentés, dont l'un s'était écrasé sur un lampadaire, afin

d'en extraire les victimes. On a par ailleurs fait appel à un camion de la Voirie muni d'un bras télescopique afin de soutenir le lampadaire, qui menaçait de s'écraser sur les secouristes.

La circulation a été paralysée dans ce secteur pendant près d'une heure. Les blessés ont été hospitalisés à Santa-Cabriné et Maisonneuve.

LAMARRE

SUITE DE LA PAGE A 1

carrière politique à la Ville de Montréal en 1966. M. Drapeau l'a nommé au comité exécutif en 1970, puis co-président du comité en 1974 et enfin président en 1978.

Diplômé des Hautes Études commerciales, M. Lamarre est propriétaire d'une quincaillerie dans le sud-ouest de Montréal. Il représente le district de Ville-Émard.

Il est vu comme un homme pragmatique, organisé et doté d'une mémoire exceptionnelle. Plusieurs soulignent que c'est lui qui voyait au fonctionnement quotidien de l'administration municipale.

M. Lamarre a confirmé hier que le premier ministre Robert Bourassa l'a déjà approché pour être président du Conseil du Trésor et ministre des Finances. Il a précisé qu'il n'exclut pas de poursuivre une carrière politique ailleurs qu'à l'Hôtel de ville.

« Je ne sais pas, a-t-il dit, laconique. Effectivement, j'aimerais beaucoup y penser. »

Mais il a souligné qu'il quitte la politique municipale entre autres pour consacrer plus de temps à sa famille et à son commerce.

Il a déclaré par ailleurs que la réalisation dont il tirait le plus de fierté était l'opération 20 000 logements et la revitalisation des artères commerciales.

« La régénération de la ville

traditionnelle m'apparaissait être le mouvement vers lequel nous devions tendre en donnant un souffle nouveau aux activités résidentielles, commerciales et industrielles tout en jugeant aussi prioritaire d'exercer un style de gestion devant permettre d'améliorer la situation financière de Montréal », a-t-il déclaré.

M. Lamarre a lu son texte d'une voix neutre, qui tranchait avec l'émotion manifestée par M. Drapeau quand il avait annoncé son retrait, au cours d'une conférence de presse tenue dans le même hôtel de l'est de la ville.

Les sondages publiés au printemps, et qui donnaient le RCM gagnant, n'ont pas du tout influencé sa décision, a-t-il ajouté.

« Être candidat contre personne, c'est facile, a-t-il lancé en faisant allusion à Jean Doré. Mais ce sera différent quand le candidat du Parti civique sera connu. Il ira chercher une très grande victoire. »

Aucun candidat aussi réputé que M. Lamarre ne semblait ce-

pendant se profiler hier soir, moins de 24 heures avant l'heure limite fixée par le Parti civique pour recevoir les candidatures. Seulement trois conseillers municipaux avaient fait connaître leur intention:

■ Michel Morin, conseiller pour le district de Langelier (dans l'est) depuis 1978 et membre de l'exécutif depuis 1982. M. Morin, qui aura 44 ans demain, est en congé sans traitement d'une école secondaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal, où il enseignait la biologie.

Il n'a pas caché sa surprise en apprenant en même temps que les journalistes que M. Lamarre appuyait la candidature de M. Lorange.

« Cet appui m'a pris au dépourvu, a-t-il confié. Mais c'est un peu normal. M. Lamarre et M. Lorange ont travaillé ensemble pendant 20 ans. Quant à moi, je crois que j'ai beaucoup d'appuis dans le parti. J'ai fait mes classes, et je connais très bien les rouges de la ville. »

■ Nicole Gagnon-Laroque, 39 ans, membre du comité exécutif

et conseillère du district Octave-Crémazie (nord), femme d'affaires et ancienne propriétaire d'un hebdomadaire de quartier. Elle soutient incarner à la fois la continuité et le changement.

■ Luc Larivée, 59 ans, médecin, conseiller du district de Longue-Pointe (nord), ancien président de la CECM. Certains conseillers ont rappelé hier que M. Larivée a déjà lutté pour être nommé au comité exécutif, mais que le maire avait refusé.

D'autres candidatures sont possibles, surtout depuis que M. Lamarre a manifesté son appui à son vice-président:

■ Pierre Lorange, 57 ans, coordonnateur du Parti civique, conseiller municipal du district d'Hochelaga depuis 1966, membre de l'exécutif depuis 1974 et vice-président depuis 1978. M. Lorange est bijoutier-sertiste et propriétaire d'un commerce dans l'est de Montréal.

■ Claude Dupras, 54 ans, ancien candidat du Parti progressiste-conservateur mais non membre du Parti civique.

■ Justine Sentenne, 50 ans, ancienne conseillère et membre du comité exécutif de 1978 à 1982.

La liste définitive sera divulguée ce soir. Les candidats prendront la parole mardi à une réunion privée du PCM.

Enfin, les 78 membres du parti — composé des 58 candidats au poste de conseillers, de candidats défaits en 1982 et de conseillers qui se retirent — feront leur choix le vendredi 18 juillet.

LES ROUTES À ÉVITER

C'est lundi que débutent les importants travaux de réfection du boulevard Décarie, entre l'échangeur Turcot et le boulevard Métropolitain. Les voies de gauche, en direction nord et sud, seront donc fermées en tous temps à la circulation. Il est sérieusement recommandé de vous trouver, pour les deux prochains mois, un nouveau trajet pour vos déplacements quotidiens.

Sur le boulevard Taschereau, à Greenfield Park, on procède depuis hier au repavage des deux voies en direction ouest. Ces travaux ne devraient toutefois pas causer trop d'inconvénients aux automobilistes puisqu'ils seront effectués la nuit.

À l'échangeur Saint-Hubert, la construction d'une nouvelle voie de service ralentit la circulation. Tout le secteur est perturbé. À éviter pour un mois et demi.

À Vaudreuil-Soulanges, sur l'autoroute 20, les deux voies en direction est sont fermées pour permettre la réparation d'un pontceau, à hauteur du chemin Saint-Ferreol. Fin des travaux prévue le 18 juillet.

Enfin, on procède aujourd'hui, sur l'autoroute 25, à la fermeture de l'entrée et de la sortie du boulevard des Mille-Îles, à Terrebonne. Il est conseillé aux automobilistes d'emprunter la sortie Masson pour les deux prochaines semaines. Soyez prudents!

Votre pelouse aujourd'hui

Les insectes constituent un problème non négligeable pouvant affecter votre pelouse et votre potager.

Les insecticides sont de plus en plus utilisés pour le contrôle des insectes, mais ce sont des produits chimiques nocifs pour l'environnement et la santé des utilisateurs.

Vous pouvez fabriquer un insecticide sans danger. Il suffit d'appliquer sur le feuillage, à l'aide d'un arrosoir, une solution composée d'un litre d'eau additionné de 30 ml de palettes de savon ordinaire (pas de détergent) ou de savon insecticide Safer.

ADRESSES		ADRESSES	
FAIBLES	HAUTES	FAIBLES	HAUTES
Acton-Vale	NR	Mirabel	X
Béloué	X	Mont-Si-Hilaire	X
Bromont	NR	Ottoburn Park	X
Cowansville	X	Pierrelonds	1
Deux-Montagnes	X	Pointe-Calumet	1
Dollard-des-Ormeaux	1	Roxboro	1
Farnham	NR	Sorel	X
Granby	X	St-Basile-le-Grand	X
Grande-Île	X	St-Eustache	X
Île Perrot	1	St-Jean-Baptiste	X
Joliette	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X
Kirkland	1	St-Mathias	1
Lachenaie	X	Ste-Adèle	NR
La Plaine	NR	Ste-Anne-de-Bellevue	X
La Prairie	X	Ste-Catherine	X
Laval	NR	Ste-Geneviève	1
Le Gardeur	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	1
L'Île-Bizard	1	Ste-Magdeleine	X
Mascouche	X	Terrebonne	1
McMasterville	X	Vaudreuil	1
		Verdun	NR

LEGENDE: X — Interdit
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage de 1h recommandé
2 — Arrosage de 2h recommandé

Ces recommandations quotidiennes d'arrosage des pelouses sont publiées en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE). Établissez à partir d'un calcul mathématique (optimum) le volume d'eau nécessaire pour une croissance maximale de votre pelouse et de la capacité du sol à conserver l'humidité.

Ces recommandations sont valables s'il n'y a pas eu de pluie. Une interdiction signifie qu'une municipalité défend d'arroser.

Enfin, tenez compte des heures permises pour l'arrosage dans le règlement de votre municipalité.

FLP

SUITE DE LA PAGE A 1

italienne: l'assassin de notre père va faire quelques années de prison, puis il sera libre. Nous espérons qu'il serait condamné à la détention à vie», a déclaré Lisa Klinghoffer dans une interview accordée à plusieurs chaînes de télévision américaines.

À la lecture du verdict, les accusés ont crié en arabe depuis leurs cages blindées: « Vive la Palestine », « Vive la justice italienne », « Vive Arafat », slogans qui ont immédiatement été traduits en italien par l'interprète.

Les deux autres condamnés à perpétuité sont Ozzudine Ba-

drakkam, chef militaire du FLP, et Ziad el Omar. Les deux hommes, âgés respectivement de 39 et 35 ans, ont été reconnus coupables d'avoir acheté les billets de croisière du commando et d'avoir préparé l'attentat.

Outre Magid al-Molqui, quatre inculpés détenus par les autorités italiennes ont été reconnus coupables. Ibrahim Fatieh Abdelatif, 20 ans, a été condamné à 24 ans et deux mois de réclusion pour détournement et prise d'otages. Ahmad Maarouf Al-Assadi, 24 ans, a été condamné à 15 ans et deux mois de prison; il n'était pas présent au tribunal hier. Le cousin d'Aboul Abbas, Mohammed Issa Abbas, un Sy-

rien de 24 ans, a été condamné à six mois de prison pour usage de faux papiers; il avait déjà été condamné à sept ans de détention en novembre dernier pour avoir introduit sur l'Achille Lauro les armes du commando. Enfin, Mwaaffaq Sais Gandoura, un Syrien de 37 ans, qui s'est présenté hier la tête ceinte d'un keffiyeh rouge et blanc, a été condamné à huit mois d'emprisonnement pour faux témoignage.

Trois autres accusés en fuite ont également été reconnus coupables: Abdel Rahim Khalid, 50 ans, colonel du FLP, a été condamné à sept ans et six mois pour usage de faux passeport; il avait quitté le paquebot pendant une escale avant la fin

de la prise d'otages. Mohamed ben Al-Khadra, un Syrien de 32 ans, a été condamné à six ans et six mois de prison pour avoir participé au ravitaillement en armes du commando, et Youssef Hicham Nasser, un Libanais de 24 ans, a été condamné à six ans et six mois pour avoir utilisé une fausse identité et aidé les pirates à obtenir des armes.

Quatre inculpés ont été acquittés faute de preuves: un Tunisien de 25 ans, Abou Kifah, accusé d'avoir participé à la préparation du détournement, un Syrien de 28 ans, Mohammed Jarboua, qui devait participer au détournement mais qui, malade, n'a pas embarqué.

LEMIRE

SUITE DE LA PAGE A 1

vert le bal, avec ses commerciaux de beignes et sa compagnie Ass Hole Finance. Le créateur de Gripette Tremblay plaie beaucoup, et le public, debout, le lui a fait savoir. Puis Dominique Michel a donné une longue complainte sur sa taille réduite, avant de laisser le plateau aux acrobates du Grand Cirque de Chine, dont la contorsionniste est extraordinaire.

Jacques Villeret, avec sa bonnette ronde, campait une Joconde silencieuse, mais à

l'écoute de toutes les stupidités dont ses visiteurs l'abreuvent. Il y avait même un touriste québécois dans le lot, et un Anglais qui se demandait « sur quoi elle pouvait bien être assise pour avoir un sourire pareil ».

Claude Blanchard a été très convainquant dans un rôle de gars saoul, avec des vraies blagues de vraies tavernes. Les Colombarioni, les clowns préférés de Fellini, arrivaient à déchainer la salle avec pour tout matériel quelques horripaux, deux ballons, une passoire-couronne de roi, et un désopilant duel final avec des quantités considérables d'eau qui n'arrêtaient

pas de leur sortir de la bouche. Un vrai déluge d'applaudissements!

Serge Grenier et Dodo faisaient ensuite un numéro de magiciens qui se disputent et saccagent leur matériel truqué, tout de suite avant Gilles Vigneault, vedette surprise de la soirée, avec un monologue sur un vieux pêcheur de Natashquan.

Daniel Prévost, un Français inconnu ici, a lancé un discours de politicien assez absurde pour plaire, utilisant le vieux truc du « poil au... ». Le ventriloque George Schlick, allait se faire

aider par une spectatrice et... Pierre-Marc Johnson lui-même, dont s'était la deuxième participation à un spectacle du Festival en autant d'années. Il doit avoir la tête de l'emploi. Juste avant, Daniel Lemire était revenu avec son Oncle George, et autant de succès qu'à sa première apparition.

Clémence Desrochers, de retour du Club Med, avait des tas de gags à débaler, et c'est avec Michel Leeb que s'est terminée la soirée. Le Festival se poursuit jusqu'au 19, les quatre derniers jours étant réservés au volet anglais, après le spectacle de Jerry Lewis à la Place des Arts, le 16.

La Quotidienne à trois chiffres 870 à quatre chiffres 3370

LA MÉTÉO

Vendredi 11 juillet 1986
Aujourd'hui: Min.: 9° Max.: 24°
ENSOLEILLÉ AVEC PASSAGES
NUAGEUX ET MOINS FRAIS
DEMAIN: ENSOLEILLÉ

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	5	20	Ens., p. nuag.
Outaouais	9	24	Ens., p. nuag.
Laurentides	8	20	Nuageux
Cantons de l'Est	8	20	Nuageux
Mauricie	8	20	Éclai., frais
Québec	8	20	Éclai., frais
Lac-Saint-Jean	8	18	Nuageux, av.
Bas-Saint-Laurent	8	18	Nuageux, av.
Gaspésie	8	18	Nuageux, av.
Bas-Caraïbe	8	20	Ciel v., av.
Sépé-lès	8	20	Ciel v., av.

États-Unis

	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	18	31	N.-Orléans	24
Buffalo	13	26	Pittsburgh	13
Chicago	13	24	S. Francisco	12
Copenhague	10	17	Séoul	21
Copenhague	11	21	Stockholm	11
Hong Kong	27	33	Tokyo	22
La Caire	22	34	Trinidad	23
Lisbonne	15	27	Vienne	14
Londres	15	23		

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	10	17	Madrid	20
Athènes	22	34	Moscou	17
Acapulco	24	33	Mexico	12
Berlin	9	17	Oslo	9
Buenos Aires	12	19	Paris	12
Copenhague	10	17	Rome	19
Copenhague	10	17	Séoul	21
Copenhague	11	21	Stockholm	11
Hong Kong	27	33	Tokyo	22
La Caire	22	34	Trinidad	23
Lisbonne	15	27	Vienne	14
Londres	15	23		


Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	22	
Edmonton	13	22	
Regina	15	22	
Winnipeg	17	25	
Toronto	16	27	
Fredericton	10	28	
Halifax	13	24	
Charlottetown	10	24	
Saint-Jean	11	21	


Le chinois pour tous

CLAIRE SACHSÉ FONTAINE collaboration spéciale

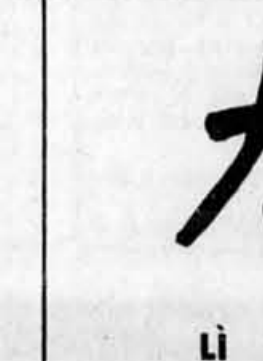
33



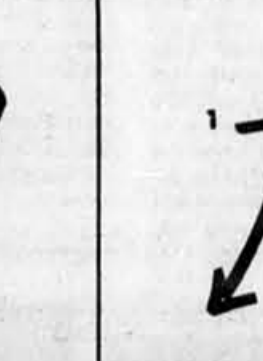
IMAGE



STYLISATION



CARACTÈRE



ORDRE DES TRAITS

LA FORCE

L'origine picturale du caractère serait celle d'une fibre musculaire, d'un tendon. Il se prononce Li. Attention, c'est le trait coudé qui est premier. Il signifie: la vigueur, l'énergie physique, la force dynamique, la puissance. Il entre en composition avec de nombreux caractères, dont celui de demain: «le masculin».

UN MÉMOIRE DU DIRECTEUR DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL L'OSM, l'opéra et les Grands Ballets dans une Place des Arts agrandie

Au lieu de créer une nouvelle salle permanente pour l'Orchestre symphonique de Montréal, il serait beaucoup plus utile et économique de transformer l'actuelle Place des Arts, notamment la salle Wilfrid-Pelletier, et de loger sous un même toit l'Opéra de Montréal, les Grands Ballets et l'OSM. Ainsi les « trois grands de la musique » à Montréal seraient réunis à une enseigne commune, celle des grandes productions.

FLORIAN BERNARD

Tel est l'essentiel du mémoire présenté, hier, par le directeur général de l'Opéra de Montréal, M. Jacques Langevin, devant la commission consultative des Affaires culturelles sur les projets de construction de la salle de l'OSM et du Musée d'art contemporain.

Construire une maison de l'opéra à Montréal coûterait environ \$150 millions, selon M. Langevin. Une telle construction ne réglerait pas pour autant le problème de l'OSM ni celui d'autres organismes professionnels de musique et de productions culturelles. Ce qu'il faut, selon lui, c'est un agrandissement et une transformation de l'actuelle Place des Arts, avec une scène amovible et de vastes espaces latéraux de dégagement. Ainsi, l'Opéra et l'OSM pourraient occuper le même local et même offrir une représentation le même jour, sans se nuire, grâce au plateau amovible. Rien n'empêcherait l'OSM d'offrir un concert en matinée alors que l'Opéra, malgré ses énormes décors et ses nombreux figurants, pourrait offrir une représentation en soirée.

Ce qui coûte cher, selon M. Langevin, c'est le montage et le démontage de décors, surtout lorsque cette opération doit se dérouler le soir ou en dehors des heures normales de travail. Il faut alors payer les ouvriers une fois et demi ou deux fois plus cher. Plus du tiers du budget de l'Opéra y passe. Avec une scène amovible dans une Place des Arts agrandie, les décors resteraient en place, sans nuire pour autant à la présentation de ballet ou de musique symphonique.

Dans son mémoire, la corporation de la Place des Arts a également opté pour une scène amovible. Le point de vue exprimé par le président de la Place des Arts, M. Demers, est en substance identique à celui mis de l'avant par le représentant de l'Opéra de Montréal.

Au lieu de dépenser une fortune pour créer une salle suffisamment grande pour loger les « trois grands », il faut profiter de ce qui existe déjà et l'agrandir, de conclure M. Langevin, en ajoutant que la représentation de certains opéra exige de vastes dégagements et beaucoup d'espace. L'opéra Aida, par exemple, présenté la saison dernière, a mis en scène 86 choristes et 80 figurants. « Si on veut que l'opéra vive à Montréal, au même titre que l'Orchestre symphonique et les autres grandes compagnies de production, il va falloir leur fournir les espaces et les équipements requis », a conclu M. Langevin.

Le permis de taxi lié à la voiture

Les propriétaires de permis de taxi qui louent leur privilège de conduire un taxi, sans fournir la voiture, à des chauffeurs ayant leur propre véhicule, n'ont plus que 70 jours pour cesser cette pratique. Sans quoi leur permis sera suspendu.

BRIGITTE GAUVREAU

C'est là un des principaux changements qu'apporte la toute nouvelle Loi 89, adoptée le 20 juin dernier, qui modifie la Loi sur le transport par taxi et le Code de la sécurité routière.

En en faisant l'annonce, hier, à Montréal, le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, s'est dit confiant de voir l'interdiction de louer des permis de taxi sans fournir la voiture influencer directement sur le programme de rachat de 2 000 permis dans l'agglomération montréalaise, qui, après un an d'existence, en déçoit plusieurs.

Le ministre a expliqué qu'en vendant leur permis dans le cadre du programme de rachat, les propriétaires de permis obtiennent \$10 000. En le louant, ils retireraient autour de \$160 par semaine, sous la table, sans payer un sous d'impôt, soit \$8 000 annuellement, aussi longtemps qu'ils le voulaient.

« Beaucoup de ces propriétaires de permis ne sont impliqués dans l'industrie du taxi qu'à titre de propriétaire d'un permis loué sans voiture. Avec la nouvelle loi, ils choisiront fort probablement de vendre leur permis, plutôt que d'acheter et d'entretenir une voiture qu'ils pourraient, cependant, alors louer, accompagné du permis, en toute légalité. »

Mais, en plus d'avoir des effets positifs sur le programme de rachat, l'interdiction de faire la location d'un permis sans fournir la voiture « mettra fin à l'exploitation dont sont victimes plusieurs chauffeurs », estime le ministre Côté.

Chaque permis de taxi devant être rattaché à une voiture, les propriétaires qui louent leur permis obligent les chauffeurs à leur transférer la propriété de l'automobile qui sera utilisée. Dans bien des cas, le contrat qui lie les deux parties stipule que si le loyer n'est pas payé, le propriétaire du permis prend possession de la voiture.

Le ministre des Transports a appris l'existence de telles pratiques il y a un peu plus d'un an. Il lui est cependant impossible de préciser le nombre de permis qui seraient ainsi loués, sans voiture. « Mais la pratique est assez répandue pour qu'un bon nombre de chauffeurs-artisans portent plainte », affirme un représentant du ministère.

Par ailleurs, en simplifiant plusieurs éléments ayant trait à la législation et en clarifiant les responsabilités des divers intervenants, la loi 89 vise, de plus, à fournir les bases nécessaires à la décentralisation que désirent les gens du taxi de Montréal.

Aux dires du ministre Côté, cette décentralisation des pouvoirs, qui passeraient du ministère des Transports à la Communauté urbaine de Montréal, est imminente : la CUM et le ministère sont très près d'en venir à un accord, dit-il.

« Et, ajoute M. Côté, en rapprochant ainsi l'administration du taxi des gens du taxi, la qualité du service devrait s'en trouver améliorée. »

À LA SUITE DE MENACES TERRORISTES

Provigo retire les fruits sud-africains de ses tablettes

La compagnie Provigo, le plus gros distributeur alimentaire au Québec, a demandé hier à ses 1 000 magasins et filiales de retirer de leurs étagères, pour une période indéfinie, tous les fruits importés d'Afrique du Sud.

Provigo a pris cette décision à la suite de menaces qui auraient été proférées par un groupement terroriste peu connu, Le Front de libération du peuple azanien (les Noirs d'Afrique du Sud appellent leur pays l'Azanie), qui se serait dit prêt à empoisonner les fruits destinés au Canada en guise de protestation contre la politique canadienne concernant l'apartheid.

Le porte-parole de la compagnie, André Sicotte, a souligné, toutefois, qu'aucune me-

nace directe n'avait été reçue du groupe, et que rien ne permet de penser que les stocks de Provigo aient été contaminés.

« Notre principal souci, c'est la protection du consommateur. Nous ne vendrons pas de produits d'Afrique du Sud tant que nous n'aurons pas la certitude qu'il n'y a pas de danger d'empoisonnement », a précisé M. Sicotte.

Selon lui, les variétés de fruits importés d'Afrique du Sud sont peu nombreuses durant cette période de l'année. « On trouvait surtout sur nos étagères la pomme *Granny Smith* et l'orange », a-t-il dit.

De son côté, Joan Eddis, porte-parole du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être,

a fait savoir que le ministère avait avisé toutes les chaînes d'alimentation et tous les inspecteurs du pays que des menaces de ce genre avaient été proférées, en leur demandant « de garder grands ouverts leurs yeux et leurs oreilles ». Madame Eddis a précisé que le ministère n'avait ni demandé ni suggéré le retrait des fruits sud-africains des comptoirs. « Aucun cas d'empoisonnement n'a été signalé, a-t-elle dit, mais il vaut mieux se tenir sur le qui-vive. »

L'Association canadienne des grossistes a tenu elle aussi à mettre ses courtiers et grossistes en garde à travers le pays.

En 1984, le Canada a importé pour \$65,7 millions de boissons, d'aliments et de tabac d'Afrique du Sud.

Journée de joie pour LEUCAN

La leucémie, ou cancer du sang, est la maladie qui emporte le plus d'enfants au Québec, plus encore que le suicide des adolescents. Deux cent cinquante nouveaux cas apparaissent chaque année. Le Québec compte à lui seul près de 1 000 leucémiques. Un enfant sur deux ne peut être guéri.

FRANÇOIS FOREST

Mais, hier, c'était journée de réjouissances pour LEUCAN (leucémie-Canada), cette fondation à but non lucratif qui tente de prolonger la vie d'enfants en rémission, en rechute ou en phase terminale d'une maladie qu'ils auront combattue la majeure partie de leur jeune existence.

C'était fête parce que LEUCAN, grâce à un projet de la Société canadienne des postes, a réussi à amasser \$85 000 qui serviront cette année à procurer aux jeunes leucémiques et à leurs familles une foule d'activités et de services.

Par exemple, LEUCAN peut disposer d'un camp d'été dès les prochains jours pour accueillir 102 de ces enfants malades, accompagnés de leurs parents. « C'est énorme, précise le Dr Jocelyn Demers, chef de département d'oncologie à Sainte-Justine, parce que nous retrouverons des enfants en voie de guérison, des enfants en rechute et d'autres — mais peu nombreux — en phase terminale. Ce melting-pot peut être miraculeusement psychologiquement pour certains enfants. Ayant tous connu la dureté des traitements (ponctions lombaires), ils peuvent s'encourager et mieux affronter la chimiothérapie. Ils trouvent donc là une nouvelle énergie. »



Cindy Bureau, 6 ans, a reçu au nom de LEUCAN la somme recueillie par des bénévoles de la Société canadienne des postes pour aider les jeunes leucémiques.

photo René Picard, LA PRESSE

Ce camp de vacances *Vol d'été 86* se tiendra cette année dans la région de Joliette. L'argent recueilli par les bénévoles de la Société des postes servira non seulement au camp, mais aussi au réaménagement de la clinique externe de Sainte-Justine. Le département de cancérologie pourra ainsi se procurer de nouveaux appareils, notamment des cathéters que l'on peut insérer dans le thorax et qui permettent l'injection de produits chimiques.

L'argent servira également à aider les parents qui doivent veiller leurs enfants à l'hôpital souvent pendant des mois. On pourra aménager de nouvelles chambres et subventionner

d'une certaine façon des parents à revenus moindres qui ne pourraient autrement être auprès de leurs enfants.

« L'idée générale, explique le Dr Demers, c'est de donner la chance à l'enfant de gagner du temps. À Sainte-Justine, nous sommes contre l'acharnement thérapeutique. Je ne me bats pas nécessairement contre le cancer, mais, sûrement, je me bats pour la personne. Et c'est ce qu'il y a de merveilleux avec les enfants. Si on leur dit la vérité, ils l'acceptent et, avec l'aide de la médecine, ils combattent. »

« Une ponction lombaire, souligne-t-il, c'est difficile; les

enfants ne veulent pas de surprise. Il faut donc expliquer. Mais, vivant au jour le jour comme tous les enfants du monde en ont l'habitude, il est étonnant de voir comment ils acquièrent une sérénité qui, souvent, leur permet de passer au travers. L'idée, c'est de les faire vivre sans angoisse. Cette sérénité, on la retrouve plus rarement chez les adultes dans la même situation. »

Ce fonds a été amassé en deux mois par les gens des postes de Montréal et de Québec, par des moyens souvent inusités : vente de miel, ventes aux enchères, marché aux puces. Aussi, par des lavethons et la vente de macarons.



Les vacances de la construction

Les salariés de la construction, qui ne savent toujours pas à quoi s'en tenir quant au contenu du prochain décret gouvernemental régissant leurs conditions de travail, pourront tout de même, dès lundi, bénéficier de leurs vacances bi-annuelles de deux semaines. L'Office de la construction du Québec leur a envoyé, à la fin de juin, leurs chèques de vacances. Cette année, les travailleurs se partagent la somme de \$119 321 423, ce qui représente une augmentation de \$15 millions par rapport à l'an dernier. Ces indemnités couvrent la période de travail allant de mai à décembre 1985 ainsi que les intérêts accumulés pendant l'année 1985. Les vacances se termineront le samedi 26 juillet, à minuit. Rappelons que le nouveau médiateur assigné aux négociations dans la construction, M. Gilles Laporte, doit remettre son rapport au ministre du Travail, M. Pierre Paradis, le 1er août prochain.

Un gérant de sécurité accusé de vol

CHICOUTIMI (PC) — Le gérant de la sécurité au magasin La Baie de Chicoutimi, Daniel Girard, a comparu, hier, en Cour des sessions, pour répondre à des accusations de vol et de recel de \$1 745 de marchandises diverses provenant de l'établissement même qu'il devait protéger.

Girard, qui est âgé de 31 ans, a été épinglé mercredi par les détectives locaux qui le suivaient à la trace depuis une semaine, a révélé l'enquêteur Marcel Caron, de la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Âgé de 31 ans, et originaire de Chicoutimi, le prévenu est à l'emploi du magasin La Baie depuis huit ans.

Lors de perquisitions effectuées dans des résidences et dans un entrepôt de Chicoutimi, les policiers ont découvert des marchandises de toute sorte d'une valeur approximative de \$75 000.

Les policiers estiment toutefois que leur enquête pourrait éventuellement permettre à La Baie d'éclaircir la disparition de ses inventaires de plus de \$300 000 en marchandises diverses, des colliers aux magnétoscopes, en passant par les téléviseurs et les congélateurs...

À l'issue de sa comparution, l'accusé a été reconduit aux cellules où il passera le week-end, puisque son enquête en cautionnement a été ajournée à lundi.

Cahier SPÉCIAL **R.I.O.**

C'est dans un climat de quasi-panique que naissait, il y a dix ans, la Régie des installations olympiques (R.I.O.). Mandat: que les Jeux aient lieu. Défi relevé. Depuis, la R.I.O. voit au bon fonctionnement du Parc olympique — Stade, Vélodrome, Piscines, Village — au règlement de la dette et à la rentabilisation de toutes les installations. Autre défi relevé.

DEMAIN DANS **la presse**

Les ambulanciers défient l'ordonnance du Conseil des services essentiels

■ C'est dans une proportion de 98 p. cent que 80 des 225 membres du Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers de la Rive-sud et du Rassemblement de la Rive-nord ont décidé hier soir de ne pas respecter l'ordonnance du Conseil des services essentiels les enjoignant de mettre fin à leurs moyens de pression.

Par ailleurs les techniciens, affiliés à la CSN, ont décidé à l'unanimité de joindre les rangs du RETAQ, le Rassemblement des employés techniciens-ambulanciers du Québec qui réunit quelques 800 ambulanciers de Montréal. Mercredi prochain, les trois syndicats, qui n'en formeront plus qu'un, décideront de la reprise des moyens de pression.

Pour le syndicat, ces moyens de pression de type administratif (port de jeans et retenue de formulaires) sont justifiés. Les problèmes durent depuis plusieurs

mois et les sociétés d'ambulances impliquées n'ont pas respecté les recommandations du Rapport Drouin qui visait à mettre un terme au conflit en mai dernier.

Jacques Blain, président du Rassemblement de la Rive-sud, a enfin indiqué qu'une proposition de grève générale n'avait pas été soumise aux syndicats afin que les services à la population ne soient pas affectés.

Par ailleurs, les syndicats impliqués dans ce conflit ont indiqué, dans un communiqué, que «si, d'ici le mercredi 16 juillet, le gouvernement du Québec n'a pas fait en sorte que les propriétaires des services ambulanciers de la Rive-Sud et de la Rive-Nord de Montréal se conforment au rapport Drouin, les moyens de pressions administratifs affectant la structure opérationnelle du gouvernement sur l'île de Montréal risquent d'être entrepris».

ARRESTATION ILLÉGALE ET BRUTALITÉ

La CUM et deux policiers devront payer \$9 600 à deux plaignants

■ La Communauté urbaine de Montréal et deux policiers ont été condamnés par la Cour supérieure à payer \$9 600 à deux individus, l'un arrêté illégalement et l'autre blessé par une balle un soir de septembre 1984.

JOYCE NAPIER

Dans son arrêt, le juge Jean Marquis, tout en reconnaissant que le travail des agents de la paix est dangereux et difficile, a soutenu que, dans ce cas, l'usage d'une arme à feu n'était pas requis.

Les victimes, deux jeunes Noirs de 21 ans, Anthony Lyons et Tyrone Fields, réclamaient \$60 000 à titre de dommages, l'un pour arrestation illégale et l'autre pour une blessure infligée par les policiers.

Lyons avait même soutenu que des policiers du poste 31, dans le quartier Côte-des-Neiges, lui avait lancé des remarques à forte saveur raciale, notamment: «Tu vois ce qui est arrivé à ton chum, c'est ce qui va arriver aux nègres qui se tiennent dans le parc Victoria».

L'incident

L'incident remonte au 13 septembre 1984. Tyrone Fields, résident du quartier Côte-des-Neiges, se voit remettre un magnétoscope par son ami Anthony Lyons, qui le prie de vendre l'appareil pour le compte d'une compagnie à court d'argent.

Fields décide de vendre le magnétoscope, qu'il porte dans un

sac rouge, à l'épicerie du coin. Chemin faisant, il essaye de le vendre en vain à des passants.

Une fois devant l'épicerie, il rencontre l'agent Nicolas Frenette qui lui demande ce qu'il a dans son sac. Pris de panique, Fields laisse tomber le sac et prend la fuite. Le policier le poursuit en criant: «Arrêtez, police!» Il tire un coup de revolver, rate sa cible et le fuyard court de plus belle.

Le deuxième policier, Alain Boyer, qui a tout vu, se lance à la poursuite du fuyard et le rattrape au moment où celui-ci essaye d'enjamber une clôture. L'agent Boyer lui crie en vain de s'arrêter, tire un coup de feu et atteint le malheureux dans la fesse gauche.

Les policiers arrêtent Fields et l'emmenent. Ce dernier a beau leur dire qu'il est blessé, ce n'est que suivant les instructions de l'agent responsable au poste qu'on le transporte à l'hôpital où l'on extrait la balle.

On raccompagne de nouveau Fields au poste et on l'enferme dans une cellule sans lui dire de quoi il est accusé et sans l'aviser de son droit de communiquer avec un avocat ou ses parents.

Ce n'est que le lendemain matin qu'on l'accuse de recel.

Quant à Lyons, il apprend ce soir-là, quelques heures après avoir quitté son ami, que celui-ci est à l'hôpital. Il arrive à la salle d'urgence et explique aux policiers que le magnétoscope appartient à une amie dont il don-

ne l'adresse et le numéro de téléphone.

Les policiers l'arrêtent pour recel, note le tribunal dans son jugement, «malgré sa franche coopération», le conduisent en cellule où il passera la nuit, sans l'informer de son droit d'appeler un avocat. Il ne sera relâché, ainsi que son compagnon, que le lendemain, après que les policiers auront appris que l'appareil n'était pas volé.

Les policiers ont soutenu, de leur côté, qu'ils étaient pleinement justifiés de croire que l'appareil avait été volé. Fields ayant pris la fuite lorsque l'agent Frenette l'avait accosté. De plus, l'épicerie à qui Fields avait voulu vendre l'appareil avait la réputation d'acheter de la marchandise de provenance douteuse.

Le juge a conclu que l'arres-

taion de Fields était en effet justifiée, mais pas celle de Lyons, qui était venu rendre visite à son ami à l'hôpital. De plus, de continuer le tribunal, les policiers avaient soutenu qu'ils avaient aperçu un objet noir, peut-être une arme, dans sa main pendant la course folle. Cette version, de conclure le juge, «paraît invraisemblable et inventée de toute pièce».

Le tribunal a donc condamné la CUM, responsable de ses policiers, à verser à Lyons \$6 000 plus les intérêts, dont \$1 000 à titre de dommages exemplaires et \$5 000 pour avoir été privé de son droit d'être traité «avec respect et humanité lors de son arrestation» et d'appeler un avocat.

Quant à Fields, les agents Frenette et Boyer et la CUM devront lui remettre \$3 600.

Coke Classic a un «goût douteux»

■ TORONTO (PC) — Alors qu'on a rapporté que des canettes contenant du Coca-Cola Classic au goût douteux ont été découvertes dans cinq localités du sud de l'Ontario, la direction de la compagnie s'accroche inébranlablement à un «dossier médical vierge» que lui a fourni le ministère fédéral de la Santé.

Le Dr Colin Broughton, directeur pour l'Ontario du service fédéral de la protection de la santé, a déclaré, hier, que des analyses ont confirmé que le produit «ne contient rien de mauvais» et que l'incident survenu, il y a quelques jours, à Brantford constitue un cas isolé: des membres d'une même famille de cette localité ont dû être hospitalisés à cause de maux d'estomac et de nausée après avoir bu du Coke Classic dans des canettes portant le numéro de série de fabrication K6L160.

Par ailleurs, la plus récente plainte au sujet du prétendu mauvais goût de cette boisson gazeuse émane de London où deux employés de la compagnie

Westinghouse ont rapporté que leur Classic en canette avait un goût inhabituel; ils n'ont cependant pas été malades. Un de ces deux travailleurs a dit que son Coke avait un «goût de parfum» tandis que son collègue a dit que le sien avait goûté la pourriture.

Le Dr Douglas Pudden, directeur du service de la santé pour les régions de London et Middlesex, conseille aux consommateurs de retourner toutes les canettes portant les numéros de série K6L160 ou K6L161; lors d'une conversation téléphonique, il a déclaré agir sur les conseils de ses subalternes en poste à London qui qualifient cette mesure de rappel comme étant une simple question de «contrôle de qualité».

D'autre part, le département de santé communautaire à Toronto vient de compléter l'analyse de douzaines, peut-être de centaines, de canettes contenant du Classic portant le même numéro de série; la boisson qu'on a alors analysée s'est avérée propre à la consommation.

LA FAILLITE DU PALAIS DU LIVRE

Même le syndic a failli y laisser sa chemise

■ «Un gros fiasco! Un peu plus et le syndic et l'encanteur y laissent leur dernière chemise... ou presque!» Voilà comment le syndic Paul Rainville qualifie la liquidation de faillite du célèbre Palais du livre du libraire Pierre-Roger Nadeau.

CONRAD BERNIER

Un gros fiasco qui laisse pantelants tous ceux qui s'y trouvent d'une façon ou d'une autre impliqués: une cinquantaine de créanciers, des centaines de bouquiniers qui croyaient, malgré tout, à «une survie, peu importe la formule, du Palais du livre», le syndic-administrateur de la faillite, l'encanteur Claude Dubois embauché par ce dernier pour vendre l'énorme contenu du Palais, logé depuis un peu plus d'un an dans une ancienne usine située au 5849 de la rue Boyer.

Les déclarations de faillite du Palais du livre, du Forum du livre et du Chineur avaient été enregistrées le 20 février dernier. Le bilan statutaire de ces faillites indiquait que les actifs des trois commerces atteignaient approximativement \$906 000 et les passifs, près de \$91 000. Ce bilan révélait aussi que Pierre-Roger Nadeau avait pour sa part déclaré un actif de \$4 000 et un passif de \$283 000.

«On trouve particulièrement pénible et indigeste d'avouer un tel fiasco», déclare le syndic Paul Rainville, mais les faits sont les faits et les chiffres sont les chiffres. Tout cela est d'ailleurs absolument vérifiable. En bref, tout ce que contenait le Palais du livre, le Forum du livre et le Chineur aura été vendu pour \$60 000. Dans les circonstances, les créanciers ne recevront rien. Bien plus, une fois payés les frais d'administration de la faillite — loyer, assurances, électricité, publicité dans les journaux — puis les frais de la préparation et de la

tenu des encans, ni le syndic ni l'encanteur n'encaisseront un seul sou de profit!

«J'avais eu au départ, explique-t-il, une offre de \$20 000 pour acheter tout ça. L'offre était tout à fait déraisonnable, inacceptable à tous points de vue, y compris ceux de l'importance de cette entreprise et du respect des créanciers. Pierre-Roger Nadeau a beaucoup travaillé et c'est dommage que son Palais du livre ait connu une telle fin. Mais j'ai vite compris que la seule énormité de cette montagne de livres, de magazines et de paperasses allait s'avérer un obstacle insurmontable à un règlement de faillite susceptible de satisfaire raisonnablement toutes les parties impliquées.

«Des acheteurs se sont présentés, poursuit-il, qui ont rapidement compris qu'ils ne pouvaient pas, dans des délais rassurants, ou faire sur place l'inventaire et le classement de cette montagne de livres ou la déménager ailleurs sans engager des sommes additionnelles importantes. Or, à partir du moment où le classement et l'inventaire rapides de tout ça s'avéraient à toutes fins utiles impossibles à cause notamment des coûts de loyer, de transport et d'embauche de personnel qualifié, les perspectives de vente globale étaient réduites à zéro. C'est aussi pour les mêmes raisons que les encans n'ont pas rapporté ce que des encans, généralement, rapportent».

C'est ainsi que s'achève l'histoire de ce Palais du livre dont Pierre-Roger Nadeau voulait faire «la plus grande foire de livres au monde». En juillet 1982, il déclarait à LA PRESSE: «Je trouve scandaleux qu'on jette et détruise des livres, y compris les vieux livres. Et c'est parce que j'aime le livre à la folie que je me tape des semaines de 84 heures. Connaissez-vous un libraire qui travaille autant?»

Assaut sur un garçon

■ TORONTO (PC) — Une descente policière dans deux centres de la secte religieuse appelée His Rest Christian Fellowship a conduit, hier, à l'arrestation d'un couple, qui a été accusé d'assaut sur la personne d'un garçonnet de 10 ans.

Ralph John Hayward, 35 ans, et Sharon Gwen Hayward, 24 ans, ont également été inculpés de ne pas avoir fourni les nécessités de la vie à l'enfant.

Les policiers ont découvert qu'il était sous-alimenté et qu'il était détenu en esclavage.

Résultats

Tirage du 09-07-86

649 16 24 25 36 44 45 18

	GAGNANTS	LOTS	no complet maintenant
Prochain tirage: samedi 12 juillet	6 6 +	11 7	143 711,405 85 314,405
Gros lot (approx.): 1 800 000,00\$	5 6	375	1 217,805
	4 6	15 542	56,505
	3 6	265 058	10,005
	Ventes totales: 13 696 724,00\$		

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h 00 le jour du tirage.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LITS DE LAITON

GARANTIE PUR LAITON (BRASS)

50% DE RÉDUCTION

OUVERT AU PUBLIC LE SAMEDI SEULEMENT DE MIDI À 17 H

AVIS IMPORTANT - AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis laiton véritable et leur fini laqué ne nécessite pas de polissage.

Choix de nombreux modèles, certains garnis de porcelaine. Réductions sur toutes les grandeurs et tous les modèles. *Les prix indiqués s'entendent pour des lits doubles ou grand format (Queen)

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS
16356 boul. Gouin ouest, Pierrefonds
Tél. 457-2755

OPÉRATION

Merci, monsieur le Maire

CKAC 73 et la presse

vous invitent

à remercier le Maire Jean Drapeau pour ses 29 ans de contribution à la vie montréalaise.

Pour présenter vos félicitations au maire, remplissez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir à LA PRESSE

ou

Téléphonez à CKAC/73 en composant 790-0224, du lundi au vendredi, entre 7 h et 11 h 30.

De plus, dans votre entourage, au travail et dans votre quartier, vous trouverez sûrement des dizaines de personnes qui voudront se joindre à vous. Recueillez donc leurs noms et faites-les parvenir à LA PRESSE.

À ce rythme, c'est tout Montréal qui dira: «**Merci, monsieur le Maire**».

Tous les noms recueillis dans le cadre de cette opération seront présentés à monsieur Drapeau lors d'une cérémonie officielle.

Retournez à: **Merci, monsieur le Maire**
LA PRESSE
7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

De:

LE « DÉTECTIVE VEDETTE » TÉMOIGNE À L'ENQUÊTE SUR LA POLICE DE STE-FOY

Tardif a tenté de faire saisir l'arme du sergent Lefebvre

■ **SAINTE-FOY** — Quelques heures avant que le sergent Serge Lefebvre n'attende à sa vie, le 3 juillet 1985, le détective John Tardif a vainement tenté

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

de convaincre le directeur de police André Sainte-Marie de saisir son arme.

Bien qu'il ait insisté auprès du directeur, qui avait légalement le pouvoir de saisir l'arme du sergent de police dans son casier, John Tardif a essayé un refus d'André Sainte-Marie.

L'enquêteur-vedette de la police de Ste-Foy a témoigné toute la journée, hier, devant la Commission de police du Québec qui a ensuite ajourné ses travaux au 9 septembre, pour les vacances estivales.

Après le meurtre des deux policiers de Québec, le 3 juillet 1985, John Tardif a prêté main forte aux enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec, puisqu'il connaissait Serge Lefebvre depuis 20 ans. Il devait les renseigner sur Serge Lefebvre, ses habitudes, son caractère, ses tendances.

John Tardif craignait les réactions de Serge Lefebvre, en pos-

session d'une arme à feu. Il a finalement convaincu le procureur de la Couronne Jean Lortie et les enquêteurs au dossier du meurtre des deux policiers d'aller saisir l'arme de Serge Lefebvre au poste de Ste-Foy « avant que quelque chose de grave n'arrive ».

Entre-temps, Serge Lefebvre était surveillé par la police de Québec, pendant qu'il se trouvait chez lui à Ste-Foy.

Sainte-Marie refuse

À ce moment-là, John Tardif juge que le temps presse et craint le pire. Il téléphone au chef André Sainte-Marie et lui demande de se servir de son pouvoir comme directeur pour récupérer l'arme de Serge Lefebvre dans son casier. M. Sainte-Marie refuse. « Ce gars-là, on n'a pas de raison de le douter. Ça serait une injustice de saisir son arme dans sa case. »

Dans le bureau du directeur, John Tardif, André Sainte-Marie, Roméo Gionet (numéro deux du corps de police) et le lieutenant Carol Kennedy discutent. « Écoutez, ce n'est pas seulement un vol, y a deux policiers de Québec morts. On doit saisir l'arme de Lefebvre », clame inlassablement John Tardif. Refus systématique du directeur.

Quelques minutes plus tard, la Sûreté municipale de Québec téléphone. Elle a perdu la trace de Serge Lefebvre, qui leur a filé entre les mains.

À Ste-Foy, dans le bureau de M. Sainte-Marie, les policiers s'élancent vers la fenêtre pour surveiller l'arrivée de Serge Lefebvre au poste. Trop tard. Le sergent Lefebvre s'était déjà rendu à son casier et avait récupéré son arme de service.

Le prochain appel, dans le bureau de M. Sainte-Marie, provient d'un enquêteur de Québec. « Vite Serge Lefebvre m'a dit qu'il allait se tirer en bas du pont. »

Tous accourent. John Tardif sera l'un des premiers arrivés au chevet de Serge Lefebvre, inconscient, mais encore vivant. Il s'était tiré une balle au thorax avec son arme de service.

Tardif: un confident

Le détective John Tardif a également témoigné sur ses mauvaises relations avec l'état-major et sur l'autorité morale qu'il exerce auprès de ses confrères.



Le détective John Tardif, à gauche, s'entretient avec un journaliste avant son témoignage, hier, à la Commission de police du Québec.

laserphoto CP

Dans de précédents témoignages, MM. Sainte-Marie et Gionet l'ont dépeint comme une tête forte, un homme qui voulait mener le poste de police.

Le capitaine Roméo Gionet, responsable des patrouilleurs, a admis qu'à une certaine époque, même ses officiers écoutaient davantage l'enquêteur John Tardif que lui-même.

Hier, John Tardif a expliqué comment, à maintes reprises, il a servi de confident à ses confrères. « Des gars venaient me voir, me racontaient leurs problèmes avec Roméo Gionet, avec André Sainte-Marie. Moi, je ne voulais pas m'en mêler; ce n'était pas mon rôle. »

Pourquoi venir le voir, lui, John Tardif? « Les gars me disaient: 'Toi au moins, t'es capable de leur parler. Toi, tu ne crains pas de dire ce que t'as à dire. Nous, on craint de monter expliquer ça au directeur de police', relate John Tardif.

Lui-même éprouvait d'ailleurs un sérieux conflit de personnalités, une « opposition de caractères » avec le capitaine Roméo Gionet. Au point d'ailleurs ou d'un confrère policier s'est offert comme médiateur entre les deux hommes.

Jamais complété

John Tardif s'est défendu d'avoir complété contre l'état-major ou de s'être servi de dossiers pour intimider ses supérieurs ou saper leur autorité.

Au contraire, soutient-il, bien qu'on l'identifie comme un fauteur de troubles, il a tenté de mettre de l'eau dans son vin et fait sa part pour assainir le climat.

À quelques reprises, il s'est rendu aux bureaux de MM. Sainte-Marie et Gionet pour leur suggérer de faire la paix. « On efface ça. On recommence la nouvelle année à neuf. Il faut être positif. »

Il admet que certaines de ses actions ont parfois frisé l'insubordination mais objecte du même souffle que parfois, à Sainte-Foy, « l'insubordination était presque rendue nécessaire pour assainir le climat ».

Vol de... sacs à ordures du poste

L'enquêteur a raconté un incident cocasse qui montre comment, en une occasion, son insubordination a pu servir à alléger la tension.

Un matin, en entrant au travail, c'est le branle-bas de combat au poste de Sainte-Foy. Une armoire du service d'entretien ménager a été défoncée au poste de police. Des sacs à ordures ont été volés.

Le capitaine Robert Fréchette, responsable des enquêteurs, fait prendre des empreintes digitales sur l'armoire. « Ça avait l'air tellement grave, je me demandais si on n'avait pas trouvé de cadavre dans l'armoire », lance en riant John Tardif.

Le capitaine Fréchette demande à ses sept enquêteurs de rester à sa disposition. Il leur ordonne même de faire des perquisitions au domicile de tous les policiers qui travaillaient au poste, cette nuit-là, afin de retrouver la dizaine de sacs à ordures manquants. « Il y a des vols au poste; il faut que ça cesse. »

John Tardif refuse catégoriquement et les autres enquêteurs le suivent.

« Je ne pouvais pas aller réveiller des confrères policiers à 8h le matin, eux qui ont travaillé toute la nuit, pour perquisitionner leur domicile et tenter de trouver des sacs 'Glad'. Me voyez-vous faire ça? Ça aurait encore envenimé le climat. »

La « coupable » était finalement la responsable de l'entretien ménager, qui nettoyait aussi d'autres bureaux pour la ville de Sainte-Foy. Elle avait manqué de sacs et avait perdu la clef de l'armoire...

Le détective John Tardif poursuivra son témoignage le 9 septembre, lorsque la Commission de police reprendra ses audiences après l'ajournement d'été.

La commission étudie actuellement le dossier du climat qui régnait au poste entre 1977 et 1985. Elle abordera ensuite celui de l'administration du service de police de 150 hommes.

O'Carroll poursuit à nouveau l'agent Parent

■ Brian O'Carroll, le conseiller en informatique de Saint-Laurent qui a récemment perdu sa cause contre le policier Jacques Parent, a intenté une poursuite de \$20 000 en dommages contre le policier Parent.

JOYCE NAPIER

deux autres agents, le procureur de Saint-Laurent et la Communauté urbaine de Montréal. Il soutient que les accusations portées contre lui il y a plus d'un an l'ont été « d'une façon abusive, arbitraire, illégale et injustifiée ».

Dans la requête qu'il a présentée à la Cour supérieure, O'Carroll, 53 ans, allègue que le 5 janvier 1985, lors de son arrestation, le policier Parent ainsi que les agents Pierre Riberdy et Robert Saint-Pierre ont usé « exagérément de leur force, le blessant au visage, au cou, aux épaules, au dos et au bras, ainsi qu'aux parties génitales ».

O'Carroll fut arrêté par Parent et deux autres policiers dans un dépanneur de la rue Décarie. Le conseiller avait accosté le policier, qui attendait son tour à la caisse, pour l'avertir que son auto-patrouille était mal stationnée et pour lui demander son numéro matricule. Il s'en était suivi une échauffourée.

O'Carroll fut accusé, devant un tribunal de Saint-Laurent, de s'être livré à des voies de fait contre un agent de la paix et d'avoir résisté à son arrestation. Sa cause fut remise à plusieurs reprises et, finalement, le 22 janvier 1986, il fut acquitté, le procureur Pierre G. Bouchard ayant déclaré qu'il n'était pas en mesure de produire une preuve satisfaisante. O'Carroll intenta alors une poursuite de \$97 000 en dommages contre Parent et ses deux collègues pour arrestation illégale et abusive.

En janvier, quelques semaines avant l'acquiescement d'O'Carroll, Radio-Canada diffusait sur ses ondes, d'abord à Montréal puis dans le reste du Canada, la bande vidéo enregistrée la caméra de sécurité du dépanneur. Le vidéo fut même présenté aux États-Unis et en Europe.

Dans sa nouvelle poursuite, O'Carroll soutient que le procureur de Saint-Laurent, Me Bouchard, était parfaitement au courant, depuis le début, qu'il n'y avait aucune preuve contre lui quant aux accusations portées en janvier 1985. Les accusations auraient donc été portées de façon « abusive, arbitraire, illégale et injustifiée », lit-on dans le document.

Le conseiller réclame maintenant \$20 000, dont \$5 000 pour

les honoraires judiciaires et les frais de cour, \$5 000 pour atteinte à sa réputation et \$10 000 pour tous les inconvénients que cette affaire lui a causés.

On sait qu'après la diffusion du vidéo, le policier Parent, 41 ans, au service de la police de la CUM depuis 20 ans, fut accusé de séquestration et de voies de fait causant des lésions corporelles. Un jury devait l'acquitter le 10 juin dernier.

Vendredi dernier, le ministère de la Justice à Québec a décidé d'en appeler de ce verdict. Le procureur de la Couronne dans cette affaire, Me Claude Mageau, a demandé à la Cour d'appel du Québec un deuxième procès, soutenant notamment que le juge de première instance a permis à la défense, lors du procès, de convoquer des témoins qui ont dénigré la victime.

L'attentat à la voiture piégée: erreur sur la personne ?

■ La police n'a pas éclairci le mystère de l'attentat à la voiture piégée qui a causé la mort du gerant de banque Pierre Marcoux, 41 ans, de Saint-Lambert. On continue de croire que les auteurs se sont trompés de cible.

Selon les premières constatations, M. Marcoux, qui dirigeait la succursale de la Banque-royale sur le Plateau Mont-Royal, menait une vie paisible. Rien dans son comportement ne laissait prévoir une fin aussi atroce. Les proches et amis, ainsi que les employés, sont consternés.

La Sûreté du Québec, qui a confirmé l'identité de la victime hier, poursuit son enquête. Elle pense qu'il y a eu erreur sur la personne.

L'explosion a eu lieu dans le garage souterrain de l'immeuble où habitait M. Marcoux. L'automobile, de marque Pontiac, a volé en mille miettes, alors que la victime mettait en route en tournant la clé de contact.

Coupable du meurtre de sa femme, Lafalce écope de huit ans

■ Le musicien d'origine argentine, Vincence Lafalce, qui a abattu sa femme de six balles de revolver, le 21 janvier, a écopé hier d'une peine de huit ans de pénitencier.

SUZANNE COLPRON

Le juge Kevin Downs lui a imposé cette sentence après qu'il eut été trouvé coupable d'homicide involontaire, par un jury des Assises composé de quatre femmes et de sept hommes.

L'accusé aurait agi dans un moment de désespoir, après avoir en premier lieu dirigé son arme sur sa propre tempe.

Devant la moue provocante de sa femme, qui au même moment conversait au téléphone avec son amant, il a tourné le revolver contre elle, pour tirer plusieurs coups de feu qui l'ont atteint à la tête.

Incapable de se résoudre à l'idée qu'elle allait le quitter pour un autre, Lafalce tolérait la liaison amoureuse de sa femme. Il lui avait seulement demandé de ne pas s'entretenir au téléphone avec son amant, ni de le rencontrer à son domicile de la rue Girouard, en sa présence.

Au moment d'appliquer la sentence, le juge Downs a dit tenir compte du passé difficile de l'individu. Au moment du crime, celui-ci traversait une période de dépression. Mais, malgré sa situation, le juge estime que l'accusé n'avait pas perdu contact avec la réalité.

Il reconnaît également que le couple vivait de graves problèmes, surtout depuis que le père avait appris la maladie qui afflige son fils de six ans, atteint d'autisme.

Toutefois, les difficultés du ménage ne sauraient justifier un tel comportement, selon le juge.

FAITES UN TOUR CHEZ PASCAL

25% DE RABAIS

TOUT MEUBLE DE JARDIN «SAMSONITE»

Mélange unique de style intérieur traditionnel et de performance extérieure durable. Cadre en acier tubulaire soudé et fini au four «SamsonGard» vous assureront robustesse et durabilité exceptionnelles.

Table ronde (47" de diam.), prix courant 400.88	299.
Parasol 8 pi. 5 po. prix courant 339.88	249.
Fauteuil, prix courant 299.88	224.
Chaise longue, prix courant 473.88	349.
Table d'appoint, prix courant 184.88	138.

Plus Personnel

Meubles Pascal

Pascal à l'ouest 336-7170
3600, Côte-Vertu (centre commercial Le Bazar)

Pascal à l'est 254-4971
6800, Jean-Talon est (à l'ouest des Galeries d'Anjou)

Sud-Liban: l'aviation israélienne riposte à une action d'un commando

JERUSALEM — L'aviation israélienne a effectué hier soir un raid de représailles au Sud-Liban à la suite d'une tentative avortée de débarquement d'un commando sur la côte israélienne, a annoncé un porte-parole militaire israélien. Les tirs à la roquette effectués par quatre hélicoptères israéliens ont, selon la police libanaise, fait un mort et neuf blessés.

Un certain nombre d'«objectifs terroristes» servant de bases de commandement ou d'attaque à la périphérie du camp palestinien d'Ein Heloué, près de Saïda, ont été visés et atteints par les avions israéliens.

Hier à l'aube, quatre hommes lourdement armés avaient tenté de s'infiltrer à bord d'un canot pneumatique au niveau du poste frontière israélo-libanais de Rosh Hanikra.

Repérés par une vedette de la marine israélienne, les hommes étaient interceptés et abattus sur

la plage par une patrouille israélienne. Au cours de la fusillade, ils ont néanmoins réussi à tuer deux soldats israéliens. Neuf autres soldats ont été en outre blessés, dont deux grièvement.

Selon le chef d'état-major adjoint israélien, le général Dan Shomron, interrogé par la télévision israélienne, les assaillants avaient pour objectif «une agglomération civile dans laquelle ils devaient perpétrer un attentat spectaculaire, doublé d'une prise d'otages».

À Damas, le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP) a revendiqué l'action du commando et annoncé une escalade de la lutte armée.

La télévision israélienne a montré hier soir des images des membres du commando gisant ensanglantés sur les rochers du promontoire de Rosh Hanikra, et a déclaré qu'ils appartenaient au Parti national socialiste sy-

rien (PNSS, un parti libanais pro-syrien). Selon les commentateurs de la télévision, les assaillants étaient vraisemblablement des Libanais, et l'attaque serait la première de ce type par une milice libanaise contre le territoire israélien depuis le début de la guerre du Liban.

L'accrochage de jeudi porte à huit le nombre de soldats israéliens tués depuis le retrait des unités combattantes israéliennes du Liban, le 10 juin 1985. Deux autres soldats israéliens ont été enlevés durant cette période et sont toujours manquants.

À Saïda, les forces de sécurité ont déclaré que trois bases palestiniennes avaient été touchées au cours du raid israélien, plus précisément des installations appartenant au Front démocratique pour la libération de la Palestine (FDPLP), à la faction dissidente du Fatah et au Front de lutte pour la Palestine.

— AFP, AP et Reuter



Les cadavres de trois des membres du commando abattus par l'aviation israélienne gisent près du poste frontalier de Rosh Hanikra. téléphoto AP

EN AFRIQUE DU SUD

Patrons blancs et syndicats noirs réclament la fin de l'état d'urgence

JOHANNESBURG — Une fédération syndicale noire et deux groupes d'employeurs sud-africains se sont associés pour la première fois, hier, pour réclamer la levée de l'état d'urgence et la libération des dirigeants syndicaux détenus.

Cet appel, survenant au lendemain de la levée par le gouvernement d'une interdiction des réunions syndicales, émane du Conseil des syndicats d'Afrique du Sud (la deuxième confédération noire du pays avec 150 000 membres) et des Chambres d'industries fédérées ainsi que de l'Association des chambres de commerce.

La principale confédération syndicale noire, le COSATU, qui regroupe plus d'un demi-million de membres, a annoncé, de son côté, la tenue lundi prochain d'une journée nationale d'action qui prendra la forme de débrayages et de grèves sur les tas.

Un groupe de professeurs d'université surveillant le nom-

bre de personnes détenues par les forces de l'ordre depuis le 12 juin dernier et l'instauration de l'état d'urgence l'estime à 2 110, parmi lesquels 245 dirigeants syndicaux noirs.

D'autre part, une bombe de faible puissance a explosé dans les locaux de la bourse de Johannesburg hier, a annoncé le bureau d'information, seul habilité à fournir ce genre de nouvelles. Le bureau a précisé que les dégâts étaient minimes et qu'il n'y avait pas de blessés.

Il s'agit du quatorzième attentat à la bombe depuis l'imposition, le 12 juin, de l'état d'urgence, et le quatrième frappant la capitale économique du pays. Au total, cette campagne d'attentats a fait trois morts et plus de 120 blessés selon les chiffres officiels qui ne peuvent être vérifiés de source indépendante.

Entretemps, la grève des mineurs, commencée vendredi dernier dans certaines mines de diamant et lundi dans des mines d'or, s'est étendue hier aux mi-

nes de charbon dans le sud-est du Transvaal.

Par ailleurs, le ministre britannique des Affaires étrangères, Sir Geoffrey Howe, rencontrera le président Pieter Botha par deux fois, le 23 et le 29 juillet prochains, dans le cadre de sa mission de bons offices commanditée par les 12 membres de la CEE avant que celle-ci ne décide d'éventuelles sanctions économiques contre l'Afrique du Sud.

L'émissaire britannique, qui a jusqu'ici reçu un accueil glacial à Lusaka et plutôt hostile à Harare et Maputo, a souligné hier que le temps pressait si l'on voulait régler pacifiquement la crise sud-africaine.

Enfin, le Parlement européen a réclamé hier, par 228 voix, contre 114 et 2 abstentions, des sanctions immédiates de la CEE contre l'Afrique du sud, notamment «l'interdiction de l'importation de produits agricoles, de charbon, d'uranium, d'or et de diamants» de ce pays.

— AP, AFP et Reuter

Andreotti tente de former le gouvernement italien

ROME — Au treizième jour d'une crise gouvernementale aigüe, le président de la République a chargé hier Giulio Andreotti, ministre des Affaires étrangères (démocrate-chrétien) dans le cabinet démissionnaire, de former un nouveau gouvernement pour succéder à celui de Bettino Craxi (socialiste).

M. Andreotti, qui a été reçu dans l'après-midi par le chef de l'Etat, s'est, selon l'usage, réservé d'accepter.

Cinq fois président du conseil depuis la naissance de la République italienne, M. Andreotti, 67 ans, l'un des hommes forts de la Démocratie-chrétienne, doit maintenant tenter de résoudre l'affrontement qui oppose, depuis l'ouverture de la crise, le 27 juin dernier, les deux piliers de la coalition de centre gauche, la Démocratie-chrétienne (38 p-

cent de l'électorat) et le Parti socialiste (12 p. cent).

«La crise est difficile», a déclaré M. Andreotti en sortant du palais du Quirinal. Le parti socialiste a en effet réagi avec colère en soirée à ce choix qui, selon lui, ne fait qu'aggraver la crise politique. M. Andreotti avait été désigné par les parlementaires démocrates-chrétiens, hier matin, comme l'un des candidats les plus aptes à résoudre la crise.

Pour la majorité des Italiens, cette crise se sera déroulée dans une indifférence complète. La presse n'excluait pas hier, avant la désignation de M. Andreotti, que l'impasse actuelle se dénoue en un «gouvernement balnéaire» assurant la transition pour la période des exodes vers les plages.

— AFP

La police recherche neuf terroristes de la Fraction Armée Rouge

WIESBADEN — La police criminelle ouest-allemande (BKA), lancée à la poursuite des assassins de l'industriel munihois Karl Heinz Beckurts, recherche neuf terroristes de la Fraction Armée Rouge (RAF).

Pendant ce temps, les autorités françaises étudient sérieusement l'hypothèse d'un lien entre l'attentat de Munich et celui de Paris au siège de la Brigade de répression du banditisme, qui a fait mercredi un mort et 22 blessés chez les policiers.

Même si l'attentat n'a toujours pas été revendiqué, les enquêteurs s'orientent une nouvelle fois vers la piste du mouvement clandestin d'extrême-gauche Action Directe en raison de trois éléments: la puissance de la charge, la volonté de tuer et, enfin, la concomitance de cet attentat avec l'assassinat du dirigeant de Siemens par la Fraction Armée Rouge qui travaille main

dans la main avec Action Directe depuis janvier.

Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a estimé pour sa part que cet attentat était «un défi terroriste à l'Etat». «L'enquête, a-t-il ajouté, ne privilégie aucune piste. On ne peut manquer cependant de faire le parallèle avec l'attentat de Munich». M. Pasqua a indiqué: «Nous sommes en contact permanent avec les Allemands».

En Allemagne fédérale, le BKA possède «des preuves» que les neuf suspects de la Fraction Armée Rouge, ont séjourné récemment dans le sud de la RFA. Il s'agit de cinq femmes et quatre hommes: Eva Sybille Haule-Frimpong (32 ans) qui passe pour une spécialiste du maniement des explosifs, Birgit Elizabeth Hogefeld (30 ans), Andrea Martina Klump (29 ans), Sigrid Sternebeck (37 ans) et Barbara Meyer (30 ans) dont on pense

DÉPÊCHES

VIETNAM: le chef du parti communiste vietnamien, Le Duan, ancien bras droit d'Ho Chi Minh et héros des guerres d'indépendance, est mort hier à Hanoi d'une maladie des reins à l'âge de 78 ans. Son état de santé précaire et la grave crise économique que traverse le pays avaient conduit à sa mise à l'écart virtuelle au profit de Truong Chinh.

NUCLÉAIRE: les États-Unis et l'URSS ont accepté le principe de discussions sur les problèmes de vérification des essais nucléaires souterrains. Ces pourparlers sur les tests nucléaires pourraient avoir lieu cet été et Washington espère qu'ils déboucheront sur des formes d'inspection technique acceptables.

PHILIPPINES: l'insurrection communiste aux Philippines s'aggrave et gagne du terrain, a estimé, hier un haut responsable du Pentagone, selon lequel la présidente Corazon Aquino devra reprendre l'offensive contre elle.

INDE: la police a ouvert le feu hier sur une foule en colère qui avait incendié des immeubles à Ahmedabad, dans l'État de Gujarat agité par des affrontements entre hindous et musulmans. La fusillade fait suite à des accrochages mercredi qui ont fait 18 morts et plus de 100 blessés.

PÉROU: des guérilleros maoïstes du Sentier lumineux ont tué un enseignant et l'épouse d'un gouverneur local au cours d'une nouvelle flambée de violence qui a coûté 41 vies ces derniers jours dans l'Ayacucho, a rapporté hier la police péruvienne.

qu'elle était déjà impliquée dans l'assassinat de l'industriel Ernst Zimmermann, le 1^{er} février 1985 également près de Munich, Horst Ludwig Meyer (30 ans), son mari, Christoph Eduard Seidler (28 ans), Thomas Simon (33 ans), Wolfgang Werner Grams (33 ans).

— Reuter, UPI et AFP

la presse

FAIT DES HEUREUX GAGNANTS



DANS LE CADRE DE LA PROMOTION UN ÉTÉ «EMBALADANT» PRÉSENTÉ PAR

la presse

à tous ses porteurs,

25 de ceux-ci peuvent mériter chaque jour un baladeur-cassette stéréo. Tous les porteurs qui continuent de se lever tôt même durant les vacances sont susceptibles de recevoir un de ces baladeurs, distribués au hasard. Parce qu'ils assurent un service exemplaire à leurs abonnés, ils pourront ainsi écouter leurs succès préférés sur leur appareil personnel.

Voici donc le «palmarès» des chanceux de la semaine dernière:

Jean-François Dubé Montréal	Kevin Newman Montréal	Sébastien Roy Montréal	Stéphane Blais Delson
Pascal Laurier Verdun	René Leclair Montréal	Martin Masson Montréal	Gilles Durocher Valleyfield
Jérémie Desautels Montréal	Sabbag Roy Montréal	Christian Chartier Montréal	Éric Lachapelle Verdun
Denis Beaupré Montréal	Normand Aboukhar Montréal	Sylvie Courville Laval-des-Rapides	Stéphane Thibodeau Montréal
Nadine Sansoucy Pont-Viau	Éric Tessier Montréal	Vincent Paquette Laval-des-Rapides	Benoît Camiran Montréal
Éric Carrière Vimont	Roberto Taddero Montréal-Nord	Jocelyn Roy Pont Viau	Stéphane Parent Montréal
Josée Dubois Duvernay	Marc Fournier Montréal-Est	Christian Lévesque Auteuil	Patrick Brazeau Montréal
Jean-Philippe Rouleau Repentigny	David Sharpe Greenfield Park	Claude Sanche Duvernay	Sylvain Duthay Montréal
Yann Bernard Montréal	Pierre Ménard Lachine	Simon Marciel LaSalle	Stéphane Malo Montréal
Paulette Abdel Messih Saint-Laurent	Stéphane Racine Lachute	Philippe Lemble Brossard	Marie Boutet Montréal
Nathalie Banchino LaSalle	Luc Henri Terrebonne	Josée Hogues Saint-Lambert	François Duchesne Saint-Léonard
Jean Lacroix Brossard	Stéphane Leblanc Joliette	Martin Richard Longueuil	François Piché Sainte-Agathe
Daniel Rose Bois-des-Filion	Jean-François Côté Shawinigan-Sud	Stéphane Larche Saint-Pierre	Bruno Ninclaus Lorraine
Stéphane Racine Lachute	Joël Bergeron Saint-Félix-de-Valois	Éric Boily Saint-Eustache	Réal Chevalier Deux-Montagnes
Luc Cyr Lachenaie	André Beaudin Napierville	Pascal Blais Terrebonne	Marie Christine Gagnon Joliette
Édith Rochon Joliette	Martin Chicoine Richelieu	François Veillette Shawinigan-Sud	Mario Jasmin Mont-Saint-Grégoire
Yves Bordeleau Shawinigan	Dan Lupien Verchères	Peggy Bastien Cap-de-la-Madeleine	Patrick Daneau Sainte-Anne de Sorel
Marc Courchesne Châteauguay	Lucie Desharnais Victoriaville	Jean-François Noiseux Otterburn Park	Éric Caron Saint-Thomas-D'Aquin
Pierre Paul Tremblay Maple Grove	Tien Anh Nguyen Montréal	Martin Francoeur Rougemont	Martin Rodier Mont-Saint-Hilaire

Au nom de tous leurs abonnés,
nous disons BRAVO! à tous ces lève-tôt.

SELON FRANÇOIS MITTERRAND, DE RETOUR DE MOSCOU

Le sommet Reagan-Gorbatchev se heurte à un obstacle

MOSCOU — Au terme de quatre jours de visite officielle en URSS, le président François Mitterrand a exprimé hier des doutes sur les chances de tenue prochaine d'un sommet Reagan-Gorbatchev, dont le principe est acquis mais la préparation dans l'impasse.

Un tel sommet, a-t-il dit lors d'une conférence de presse, «est à l'évidence désiré de part et d'autre. C'est une réalité psychologique et politique, mais il est de part et d'autre mis en question. Il faut qu'il ait un contenu,

là est l'obstacle. Mon sentiment est qu'il aura lieu mais les diplomates ont encore beaucoup à faire.»

Le chef de l'État français a précisé que l'initiative de défense stratégique (surnommée aussi «guerre des étoiles») constituait «un obstacle majeur» et qui «n'est pas surmonté» côté soviétique. De source française, on indique que sa visite à New York lui a permis d'établir que, côté américain, la pierre d'achoppement était la vérifica-

tion des traités et accords de désarmement.

Toujours au chapitre des négociations sur le désarmement, le président de la République a parlé d'une «rafale de propositions en particulier du côté soviétique, de propositions assez sensationnelles qu'il s'agisse du nucléaire, du conventionnel ou du chimique».

M. Mitterrand a rappelé le souhait de la France de voir respectés les traités existants (SALT-2), et notamment l'accord ABM sur les missiles anti-

ballistiques, qu'il a décrit comme «la pierre de touche» du désarmement.

«Puisqu'on parle de désarmement, ne commençons pas par surarmer et puisqu'on souhaite conclure des traités, ne commençons pas par détruire ceux qui existent», a-t-il dit.

Prié de dire si ses entretiens avec Gorbatchev, deux tête-à-tête, une séance élargie et deux dîners au Kremlin, avaient été positifs sur l'ensemble des problèmes Est-Ouest, il a répondu: «Plus que jamais, plus qu'il y a

trois jours, Gorbatchev m'apparaît comme un homme de son temps (...) L'accent mis sur l'ouverture est tout à fait constant et me paraît réel.»

«Je crois véritablement que l'URSS sent bien le besoin de ramasser ses forces pour dominer la crise économique et sent que la course aux armements est dommageable pour le monde entier», a-t-il poursuivi. «On n'est pas au bout de nos peines mais le parti pris de Gorbatchev n'est pas celui de l'armement.»

— Ruter et AFP

la presse

Toutes les salles de spectacles sont facilement accessibles par le Métro

LA MÉTÉO: BEAU FIXE PAS DE MAXIMUM

Bell

LE GRAND

FESTIVAL MONDIAL



Juste pour rire

Le monde est petit. L'interurbain Bell

10-19 JUILLET

MOLSON GOLDEN

Théâtre Saint-Denis	Les Foufounes électriques	Club Soda	Le Quat'Sous	Le Milieu	Comedy Nest	Cinéma Outremont
<p>JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30</p> <p>Jacques Villaret, Clémence Desrochers, Daniel Lemire, les acrobates du Cirque de Chine, Claude Blanchard, Serge Grenier, les Colombaioni, Jean-Jacques Vanier, TSE, Jif Lauzon</p> <p>Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb</p>	<p>JEU 10 21h30 L'Empire des sens. Improvisation théâtrale sensorielle.</p>	<p>JEU 10 19h30 TSE et Mimie Maths</p> <p>22h30 Les meilleurs des Lunds Juste pour rire.</p>	<p>JEU 10 19h30 Hommage au "Beu qui rit"</p> <p>22h30 Les 3 Jeanne</p>	<p>JEU 10 19h30 Ben Powers</p>	<p>JEU 10 19h30 jour de fête</p> <p>21h30 The Three Ages</p>	
<p>VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30</p> <p>Jacques Villaret, Pierre Labelle, Jean Lefebvre, Rémy Girard, Roméo Pélusse, les acrobates du Cirque de Chine, Mimie Maths, Les 3 Jeanne, Fabien Kachev</p> <p>Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb</p>	<p>VEN 11 21h30 La relève de l'humour québécois, avec Sylvie Laliberté</p>	<p>VEN 11 19h30 TSE et Mimie Maths</p> <p>22h30 Les meilleurs des Lunds Juste pour rire.</p>	<p>VEN 11 19h30 Hommage au "Beu qui rit"</p> <p>22h30 Les 3 Jeanne</p>	<p>VEN 11 19h30 Ben Powers</p>	<p>VEN 11 19h30 Les vacances de M. Hulot</p> <p>21h30 Our Hospitality</p>	
<p>SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30</p> <p>Jacques Villaret, Pierre Labelle, Jean Lefebvre, les acrobates du Cirque de Chine, Domineau, Daniel Prévost, les Colombaioni, George Schlick, Martin L'Heureux, Claude Doyon, Michel Noël</p> <p>Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb</p>	<p>SAM 12 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>SAM 12 19h30 TSE et Mimie Maths</p> <p>22h30 Les meilleurs des Lunds Juste pour rire.</p>	<p>SAM 12 19h30 Hommage au "Beu qui rit"</p> <p>22h30 Les 3 Jeanne</p>	<p>SAM 12 19h30 Ben Powers</p> <p>23h15 Ben Powers</p>	<p>SAM 12 19h30 Mon oncle</p> <p>21h30 Sherlock Jr.</p>	
<p>DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30</p> <p>Jacques Villaret, Daniel Lemire, les acrobates du Cirque de Chine, Les 3 Jeanne, Pep Bou, Yves Rousseau, TSE, Jean-Jacques Vanier, Clémence Desrochers</p> <p>Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb</p>	<p>DIM 13 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>DIM 13 19h30 Le groupe musical TSE</p> <p>Mimie Maths</p> <p>22h30 Sue Ingleton</p>	<p>DIM 13 19h30 Hommage au "Beu qui rit"</p> <p>22h30 Les 3 Jeanne</p>	<p>DIM 13 19h30 Ben Powers</p> <p>23h15 Ben Powers</p>	<p>DIM 13 19h30 Playtime</p> <p>21h30 The Navigator</p>	
<p>LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30</p> <p>Jacques Villaret, Clémence Desrochers, Guida, Daniel Prévost, les acrobates du Cirque de Chine, Anthony Gatto, Mimie Maths, Fabien Kachev, Michel Barrette</p> <p>Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb</p>	<p>LUN 14 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>LUN 14 19h30 Sue Ingleton</p>	<p>LUN 14 19h30 Hommage au "Beu qui rit"</p> <p>22h30 Les 3 Jeanne</p>	<p>LUN 14 19h30 Ben Powers</p>	<p>LUN 14 19h30 jour de fête</p> <p>21h30 Go West</p>	
<p>MAR 15 Relâche au Saint-Denis le 15 et le 16</p>	<p>MAR 15 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>MAR 15 19h30 Simon Fanshawe, Richard Stubbs, Hale & Pace</p> <p>22h30 Sue Ingleton</p>	<p>MAR 15 19h30 École Nationale de Théâtre</p> <p>Hommage au "Beu qui rit"</p>	<p>MAR 15 19h30 Simon Fanshawe</p>	<p>MAR 15 19h30 Les vacances de M. Hulot</p> <p>21h30 Seven Chances</p>	
<p>MER 16 JERRY LEWIS Salle Wilfrid-Pelletier 18h30 et 22h00 en vente à la Place des Arts (842-2112)</p>	<p>MER 16 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>MER 16 19h30 Derek Scott, Marty Putz, Marsha Warfield, Louie Anderson</p> <p>22h30 Sue Ingleton</p>	<p>MER 16 19h30 École Nationale de Théâtre</p> <p>Hommage au "Beu qui rit"</p>	<p>MER 16 19h30 Simon Fanshawe</p>	<p>MER 16 19h30 Mon oncle</p> <p>21h30 Battling Butler</p>	
<p>JEU 17 Gala Just for Laughs 19h30</p> <p>Chris Elliott, Steve Mittleman, Hale & Pace, Marty Putz, Paul Reiser, Helen Lederer, Pep Bou, Jeremy Hardy, Marsha Warfield, Louie Anderson</p> <p>Animatrice: Andrea Martin</p>	<p>JEU 17 21h30 "Parade de mode" internationale</p>	<p>JEU 17 19h30 Stephen Fry, Norm MacDonald, Sue Ingleton, Phil Cool</p> <p>22h30 Chris Elliott, David Tyree, Gilbert Gottfried</p>	<p>JEU 17 19h30 École Nationale de Théâtre</p> <p>Hommage au "Beu qui rit"</p>	<p>JEU 17 19h30 Simon Fanshawe</p>	<p>JEU 17 19h30 Playtime</p> <p>21h30 The General</p>	
<p>VEN 18 Gala Just for Laughs 19h30</p> <p>Norm Macdonald, David Tyree, Sue Ingleton, Anthony Gatto, Gilbert Gottfried, Rick Ducommun, Maurice LaMarche, Lenny Henry, Phil Cool, Sandra Bernhard</p> <p>Animatrice: Andrea Martin</p>	<p>VEN 18 21h30 Improvisation dessinée, avec les dessinateurs de "CROC"</p>	<p>VEN 18 19h30 Steve Mittleman, Paul Reiser, The Frantics, Helen Lederer</p> <p>22h30 Gord Paynter, Harry Basil, Paula Poundstone, Mike Macdonald</p>	<p>VEN 18 19h30 École Nationale de Théâtre</p> <p>Hommage au "Beu qui rit"</p>	<p>VEN 18 19h30 Simon Fanshawe</p> <p>23h15 Simon Fanshawe</p>	<p>VEN 18 19h30 Mon oncle</p> <p>21h30 College</p>	
<p>SAM 19 Gala Just for Laughs 19h30</p> <p>Paula Poundstone, Gord Paynter, Stephen Fry, George Schlick, Mike Macdonald, les acrobates du Cirque de Chine, Harry Basil, The Frantics, Emo Philips, Richard Stubbs</p> <p>Animatrice: Andrea Martin</p>	<p>SAM 19 21h30 Le Festival des Foufounes. Concours de tasses maquillées.</p>	<p>SAM 19 19h30 Jeremy Hardy, Maurice LaMarche, Sandra Bernhard</p> <p>22h30 Rick Ducommun, Lenny Henry, Emo Philips</p>	<p>SAM 19 19h30 École Nationale de Théâtre</p> <p>Hommage au "Beu qui rit"</p>	<p>SAM 19 19h30 Simon Fanshawe</p> <p>23h15 Simon Fanshawe</p>	<p>SAM 19 19h30 Les vacances de M. Hulot</p> <p>21h30 Steamboat Bill Jr.</p>	

Jacques Villaret à la salle Le Milieu du 11 au 19 juillet

1000 comédiens représentant 60 pays
Hommage à Gérard Philou, les pères de l'humour international de l'humour
1100, rue St-Denis
Compléxus Guy Fawcett
billets: adultes, 3,50 \$
enfants, 2,50 \$



BRO-
CHET-
TE
V-H



Essayez aussi
• les brochettes de poulet V-H
• l'agneau V-H
• le bifteck d'aloyau V-H sur le barbecue

V-H

DANS LES ÎLES

Georges Lamon

Hommage à nos cousins

Le 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale des Français, le Festival de l'opéra de Terre des Hommes (pavillon du Québec) offrira aux amateurs un excellent programme puisé dans le répertoire des plus beaux airs d'opéra français. Les 12 et 13 juillet, les artistes invités seront : Bruno Laplante, baryton; Roger Fournier, ténor; Agathe Martel, mezzo-soprano; et la jeune Sophie Gamache, élément prometteur de la relève québécoise. Concerts samedi, à 16 h 30 et 18 h 30; dimanche, à 14 h 30 et 16 h 30. Entrée \$5.

Par ailleurs, à 13 h, dans les Floralies de l'île Notre-Dame, on pourra voir un défilé d'anciennes voitures Citroën.

Orgue de Barbarie et bal musette

Au Théâtre des lilas, de 18 h 30 à 23 h 30, Claire, accompagnée de René à l'orgue de barbarie, fera revivre les vieux airs interprétés par les chanteurs de rue français.

Au cours de cette soirée gratuite, sur des airs de bal musette, en compagnie de l'accordéoniste Jacques Dumont et son orchestre, les danseurs pourront s'en donner à cœur joie.

Par ailleurs, une comédie musicale sera présentée par deux groupes de danseurs venus de Laval (Québec) et Laval (France). Avec une tombola comme clou de la soirée animée par Jean Raffia.

Les autres spectacles

Des spectacles et de l'animation, il y en a pour tous les goûts à La Ronde. Ainsi, au Pub, tous les jours de 20 h 30 à 12 h 30, sauf le lundi, le groupe Pierre et Pierre interprète des chansons populaires.

Dans un autre style, le « Silver Garter Saloon », dans le Fort Edmont, présente un spectacle de French Cancon. Du Charleston et du Western interprétés par cinq danseuses et la chanteuse Frédérique. Du lundi au samedi, quatre représentations: 20 h 30, 22 h 23 h 30 et 01 h. Le dimanche: 15 h 30, 17 h, 19 h, 20 h 30, 22 h et 23 h 30.

Du côté du Vieux Bavarois, le « Globe Sound Bavarian Band », un groupe formé de la chanteuse Suzy Etienne et de quatre musiciens, offrira de la musique typique. De 18 h à 2 h du matin tous les jours. Sur la terrasse, le trio Samy, de 16 h 30 à 2 h du matin, animera de la danse sociale.

Enfin, à « l'Auberge du lac », à partir de 20 h, le groupe Fob Bis, avec la chanteuse France Beauvais, entrainera le public avec de la musique québécoise, du rock et du pop.

Break dancing

Tous les jours sauf le mardi, à 15 h 30, 17 h 30 et 20 h, sur la scène du Village québécois, le groupe d'étudiants « Street Jazz » présente du break dancing.



« Street Jazz ».

AIR CANADA

Grève de 24 heures de 900 préposés à l'entretien

Quelque 900 employés d'entretien d'Air Canada ont refusé de travailler, hier. Cet arrêt de travail illégal de 24 heures — qui n'a eu aucun effet sur le transport aérien — a été déclenché pour protester contre une décision patronale de modifier les horaires de travail et d'abolir une centaine de postes.

LISA BINSSE

Membres de l'Association internationale des machinistes, un certain nombre de mécaniciens, dès 6 h 30 hier matin, ont bloqué le Chemin de la Côte Vertu à la hauteur de l'autoroute 15, ralentissant considérablement la circulation. Le tout pour attirer l'attention sur leur problème.

Le contrat de travail des mécaniciens d'Air Canada a été signé en octobre 1985.

M. Denis Couture, porte-parole d'Air Canada, a confirmé qu'effectivement la compagnie aérienne avait demandé aux mécaniciens d'améliorer leur productivité, d'où la modification des horaires et l'abolition de postes.

Un avis a d'ailleurs été envoyé

en juin dernier au ministre canadien du Travail lui annonçant que la société d'Etat effectuerait environ 100 mises à pied en octobre prochain parmi les mécaniciens à Dorval. Air Canada compte environ 2 400 mécaniciens à l'aéroport. Un avis semblable, touchant les agents de bord, a été envoyé le printemps dernier.

M. Couture a expliqué que les difficultés financières que connaît la compagnie aérienne la force à réduire son personnel. Au premier trimestre de 1986, Air Canada affichait des pertes de \$46 millions. Elles seraient dues en grande partie à une surcapacité de sièges par rapport à la demandes des voyageurs.

Le marché de l'aviation commerciale a passablement souffert du terrorisme international.

Pour faire face à ces problèmes, Air Canada a retiré certains appareils et réduit le nombre de sièges en disponibilité et doit maintenant voir à réduire toutes les dépenses à tous les niveaux.

« Si on a moins d'appareils en service, on vole moins et on n'a pas besoin de tout ce monde-là », a déclaré M. Couture.

Les pompistes de Dorval et Mirabel sont inquiets

Les 87 pompistes qui ravitaillent les avions en carburant, aux aéroports de Dorval et de Mirabel, sont inquiets. Ils sont sans contrat de travail depuis juillet 1985; leur employeur, Cafas Inc., une entreprise qui offre ce genre de service à l'aviation dans de nombreux aéroports du pays, refuse de modifier ses dernières offres qui, si elles devenaient réalité, réduiraient de 67 p. cent les salaires et avantages sociaux.

LISA BINSSE

Les pompistes, qui ont obtenu cette semaine l'appui de toutes les autres sections de l'Association internationale des machinistes dont les membres oeuvrent dans ces deux aéroports, de l'Association des gens de l'Air et de l'Association canadienne des pilotes de lignes, n'ont pas l'intention d'employer des moyens de pressions pour le moment. Donc, aucune perturbation n'est à prévoir du moins jusqu'en août.

Le syndicat doit attendre que le commissaire-conciliateur, Me Claude H. Foisy, ait remis son rapport au nouveau ministre du

Travail du Canada, M. Pierre Cadieux. Selon le syndicat, cela doit se faire mardi prochain. Il faut ensuite allouer trois semaines pour que le ministre achève le rapport à l'employeur et une semaine de plus avant que des moyens de pression puissent également être envisagés.

Les offres patronales ont été rejetées en avril dernier. Selon ces offres, le taux horaire de \$13,39 passerait à \$8,00. En janvier dernier, Cafas signait un contrat de travail de trois ans à Toronto avec le même personnel, membres du même syndicat, et accordant un taux horaire de \$14,54. Cafas a aussi des contrats à Vancouver, Calgary, Edmonton, Halifax et Gander.

Le syndicat, dont les membres n'ont pas eu d'augmentation salariale depuis juillet 1984, se dit prêt à accepter un gel de salaires jusqu'en juillet 1987 et demande une hausse de 3 p. cent pour 1988. Le syndicat offre aussi de modifier les horaires de travail, ce qui réduirait encore le nombre de jours de travail payés annuellement.

La vive concurrence dans ce genre d'activité aux deux aéroports de Montréal aurait forcé

Cafas à offrir ses services à des prix si bas que l'entreprise à son tour impose des baisses de salaire à ses employés.

Des faits troublants

Outre le conflit de travail, le syndicat, dans un dossier étoffé, soulève certains « faits troublants » qui pourraient avoir des conséquences à long terme importantes pour les travailleurs de l'aéronautique :

■ Seules les compagnies invitées pouvaient participer à l'appel d'offre pour le contrat de ravitaillement en carburant. Tous les soumissionnaires appartenaient à des filiales de compagnies américaines.

■ Cafas, dont le président, M. Stanley Haggett, s'est refusé à tout commentaire sur le conflit tant que le rapport de Me Foisy n'aura pas été rendu public, jugeant que ce serait « inapproprié », est une filiale canadienne à part entière d'Ogden Allied de New York. Elle renouvelait le 1er juillet dernier pour cinq ans son contrat exclusif pour desservir en carburant les compagnies aériennes de Dorval et de Mirabel.

■ Selon le syndicat, Ogden tente, par le biais de Cafas, qui

oeuvre à Montréal depuis 20 ans, d'introduire « une philosophie — Made in USA — de travail à temps partiel et à bas salaire sur la scène canadienne de l'aviation commerciale ». Si elle réussit à briser le syndicat à Montréal, elle tentera sûrement de faire la même chose ailleurs au Canada.

■ Le négociateur de Cafas aurait offert verbalement aux membres du syndicat de démissionner, de se faire payer leur congé, leur indemnité de licenciement et par la suite d'être réembauchés au nouveau taux horaire.

■ Même si aucun moyen de pression n'a été entrepris, depuis le 4 avril, Cafas fait venir du personnel cadres d'autres stations pour remplir les fonctions de pompistes de l'aviation.

Le syndicat a aussi appris que, depuis juin, 22 passes de sécurité pour l'aéroport de Dorval auraient été émises à des individus provenant d'autres aéroports canadiens à l'emploi d'autres filiales d'Ogden Allied. Ces personnes agiraient, au besoin, comme briseurs de grève.

Le Code canadien du travail ne comporte aucune disposition anti-briseurs de grève.

Professeurs mécontents

Les quelque 900 professeurs de langues qui oeuvrent pour la Défense nationale et la Commission de la fonction publique sont mécontents. Ils ne prennent pas du tout la décision du Conseil du Trésor de hausser de 25 p. cent, et sans compensation, leurs heures de travail à compter d'août prochain.

LISA BINSSE

« C'est du vol pur et simple », déclarait cette semaine M. Robert Dupuis, président du Syndicat des employés de la Commission de la fonction publique (SECO), élément de l'Alliance de la fonction publique du Canada.

« La décision du Conseil du Trésor d'ignorer une clause de la convention collective du groupe de l'enseignement et d'imposer 9 heures et 20 minutes de travail supplémentaire sans compensation à ses professeurs de langues est une preuve flagrante de sa mauvaise foi. Ceci équivaut à une perte de plus de \$8 700 pour chaque employé concerné. »

M. Dupuis a précisé que la clause négociée entre l'Alliance et le Conseil du Trésor stipule que la limite d'enseignement est de quatre heures par jour. Les enseignants ont récemment été informés qu'ils devront, à compter du 11 août prochain, donner une moyenne de cinq heures d'enseignement par jour et peut-être même six heures, au gré de l'employeur.

Dans une récente décision arbitrale touchant le groupe d'enseignement, l'arbitre a déclaré n'avoir aucune juridiction sur les heures d'enseignement. Le syndicat en conclut que le statu quo (quatre heures) demeure. L'interprétation du Conseil du Trésor est plutôt que cette clause de la convention ne tient plus.

Le syndicat conteste l'interprétation patronale et s'inquiète des conséquences sur les autres salariés de la fonction publique fédérale. Mme Louise Richard, directrice nationale du SECO, soutient que cette interprétation est dangereuse. Elle signifierait qu'à chaque fois qu'une clause du contrat ne plaît pas à l'em-

ployeur, ce dernier pourrait l'envoyer à l'arbitrage et si l'arbitre ne statue pas, décider que la clause en question tombe.

M. Dupuis a affirmé que l'Alliance et le SECO entreprendront sous peu des démarches juridiques pour forcer le Conseil du Trésor à respecter les termes de la convention en vigueur. Cette convention se termine le 31 août prochain.

Dans la directive patronale transmise aux enseignants le 27 juin dernier et dont La PRESSE a obtenu copie, ceux-ci sont aussi avisés qu'à compter du 2 septembre, ils devront demeurer dans les locaux de l'employeur sept heures et demie par jour, 37 heures et demie par semaine.

Le colonel Drapeau, directeur de l'enseignement des langues à Ottawa, a expliqué que la survie de ce service dépendait d'une productivité accrue de la part des enseignants, notamment pour permettre de le rentabiliser et d'améliorer sa concurrence avec les entreprises du secteur privé qui dispensent ce type d'enseignement.

LIBRAIRIES CLASSIC Ottawa prié d'intervenir

En grève depuis plus de sept mois, le syndicat CSN qui représente les 35 employés des librairies Classic a demandé, cette semaine, l'intervention du ministre des Communications, Mme Flora MacDonald.

M. Michel Lanteigne, président du syndicat, demande à Mme MacDonald, dans un télégramme, de s'assurer que la vente des librairies Classic à la multinationale britannique W. H. Smith ne se traduira pas par la fermeture de magasins.

Il espère que l'intervention du ministre se concrétisera par une reprise des négociations.

Le syndicat s'adresse au gouvernement fédéral parce que c'est lui, souligne-t-il, qui a autorisé l'achat de ces librairies le 18 novembre dernier. Il estime que le groupe d'affaires britannique a effectué cette transaction avec l'intention de fermer les huit librairies Classic de Montréal et d'accroître sa part du marché du livre canadien.

GRANDE OFFRE SPÉCIALE D'OUVERTURE

1/2 PRIX *

Les stores plissés Levolor constituent une façon plaisante et discrète d'habiller vos fenêtres. Ils sont offerts en plus de 90 tissus et coloris, avec ou sans endos solarisés.

Les stores Levolor sont économiques toute l'année. En été, ils réfléchissent et absorbent jusqu'à 85% de la chaleur et des rayons du soleil. En hiver, ils réduisent les pertes de chaleur par les fenêtres dans une proportion pouvant atteindre 30%.



Depuis plus de 70 ans, Levolor définit les normes en matière de conception, d'innovation et de fabrication de qualité. En plus des élégants stores horizontaux Levolor et Riviera, Levolor fabrique les stores sur mesure Monaco 1", les stores en bois Heritage 1", des stores plissés et verticaux.

* Offre d'une durée limitée



Levolor™

HARRISON DRAPERIES
Service à domicile gratuit
270-5201

MAINTENANT
FABRIQUÉ
AU QUÉBEC

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

COLLECTES DE SANG : 11 juillet : à la STCUM, usine Crémazie, Plateau Youville, 8 845, boulevard Saint-Laurent, de 9 h à 12 h ; à Greenfield Park, hôpital Charles-Lamoyne, gymnase du sous-sol, 121, boulevard Taschereau, de 9 h à 16 h ; à Laval, Centre Laval, 1 600, boulevard Le Corbusier, de 14 h 30 à 20 h 30 ; à Joliette, Centre hospitalier de Lanaudière, 1 000, boulevard Sainte-Anne, de 10 h 30 à 17 h.

Les Naturalistes adultes du Québec organisent un voyage de deux jours aux **Mille Îles** (Gananoque, Ontario), les 12 et 13 juillet. Renseignements : 728-8034.

L'Association gnostique internationale de recherche anthropologique présente une conférence de Mme Danielle Beaudoin Paquette, intitulée « **Réincarnation mythe ou réalité** », le 11 juillet, à 19 h 30, à 5 253, rue Bannantyne (métro Jolicoeur). Entrée libre. Renseignements : 767-7793.

Les Caf'iers, café de solidarité internationale situé au 4 933, rue de Grandpré (métro Launier), tient une soirée africaine avec le chanteur gabonais Awhiro, le 11 juillet, à 21 h. Prix d'entrée, 3\$. Renseignements : 843-7112.

Le Service des arts de la Ville de Laval présente la pièce « **La perruche et le poulet** » de Robert Thomas, adaptée par Sylvie Lemay et Diane Provost, interprétée par la Compagnie de théâtre Trouvarir, au Théâtre La Grangerit, 5 475 ouest, boulevard Saint-Martin, à Laval, les vendredis et dimanches, à 20 h ainsi que les samedis, à 17 h et 21 h, du 20 juin au 13 juillet. Renseignements : 669-2567.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un spectacle de « **Quatuor canadien de guitares** », le 11 juillet, à 19 h 30, dans le Vieux-Port, rue de la Commune, angle place Jacques-Cartier.

Le Parc Paul-Sauvé à Oka offre plusieurs activités d'interprétation : randonnées, films, montages audiovisuels et autres. Le 11 juillet, à 10 h, on organise une randonnée commentée sur le thème « **Rallye nature** » ; à 20 h, « **Mine fantôme à Oka** ». Le Centre d'accueil et d'interprétation est ouvert tous les jours, de 9 h à 21 h. On peut aussi y faire des randonnées sans interprète. Toutes les activités d'interprétation sont gratuites. On y accède par les autoroutes 15 et 13, pour l'autoroute 640 ouest jusqu'au bout. Renseignements : 514-479-8365.

Le public est invité à rencontrer des cyclistes de l'Union Soviétique, de la Tchécoslovaquie, des États-Unis et du Canada qui participent au rallye « **La paix en vélo** » de 1 400 milles qui commencera à Kiev en Union Soviétique et se terminera devant les Nations unies à New York. La rencontre a lieu le 11 juillet, à 18 h, au campus Loyola de l'université Concordia, 7 142 ouest, rue Sherbrooke. Le 12 juillet, à 9 h, il y aura un rallye commençant au parc Jeanne-Mance et se terminant à Lacolle. Renseignements : M. Christopher Levan, 935-1044, ou Sheila Brown, 484-3417.

Le Centre des arts visuels, 350, avenue Victoria (488-9559), présente une exposition des métiers d'art traditionnels des autochtones du Québec, du 11 juillet au 9 août, avec la collaboration du Ministère des Affaires indiennes et inuits et les Artisans indiens du Québec.

« L'Entraide » tient un bazar permanent où il accueille tout le monde, les lundis, mardis et mercredis, de 10 h à 18 h ; les jeudis et vendredis, de 10 h à 21 h ; le samedi, de 10 h à 17 h, au 2 398, boulevard Rosemont (autobus 197 partant du métro Rosemont) On y trouve des vêtements et divers objets usagés à des prix très bas. Les gens qui auraient des choses à donner sont priés de les apporter au local ou de composer le numéro de téléphone 277-5744.

Le Musée d'art de Saint-Laurent présente l'exposition « **Les dessous et les dessus de la carte postale** », jusqu'au 5 octobre, du mardi au vendredi, de 12 h à 17 h. Inauguration le 4 mai, à 14 h, au 615, boulevard Sainte-Croix. Renseignements complémentaires : 747-7367.

Les « Barbaparents » du CLSC Longueuil-Est invitent les parents qui demeurent à la maison avec des jeunes enfants à participer gratuitement avec leurs enfants à des activités de groupe. Renseignements : Marie-France, 651-3712.

Le Parc historique national Les Forges du Saint-Maurice accueille les visiteurs tous les jours, jusqu'au 2 septembre, de 9 h 30 à 17 h. Le centre d'interprétation du Haut-Fourneau abrite une exposition illustrant la technique de production de la fonte. Le parc est à 13 km au nord de Trois-Rivières sur la rive ouest du Saint-Maurice ; il est accessible par le boulevard des Forges ou par l'autoroute 55.

Le Parc archéologique de la Pointe du Buisson, 333 rue Emond, Melocheville (514-429-7857), ouvre ses portes le 10 mai. Il y a des activités et installations portant sur la préhistoire de la région (5 000 ans d'occupation humaine). C'est aussi un espace écologique important. Il est ouvert tous les jours du 10 mai à la fête du Travail.

Le CECM, en collaboration avec « **Emploi et Immigration Canada** » offre un programme gratuit de formation préparatoire à l'emploi d'une durée de 20 semaines, à plein temps. Les personnes admises recevront une allocation de formation. La prochaine session débute le 9 septembre. Renseignements : 849-4792, poste 235.

Les adolescents de 13 à 17 ans accompagnés d'un adulte ont accès au Centre d'éducation physique et ses sports de l'université de Montréal en tout temps, jusqu'au début de septembre. Pour s'en prévaloir, acheter au poste d'accueil une carte d'entrée quotidienne. Renseignements : 343-6150.

SPECTACLES

ASTRE (1) : «Karate Kid II». 19 h, 21 h. **ASTRE (2) :** «Psycho 3». 19 h 30, 21 h 15. Ven., sam., dernier spectacle : 23 h. **ASTRE (3) :** «Back to Schools». 19 h, 21 h. Ven., sam., dernier spectacle : 23 h. **ASTRE (4) :** «Legal Eagles». 19 h, 21 h 10. **BERRI (1) :** «2 super flics de Miami». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **BERRI (2) :** «Histoire officielle». 19 h, 21 h 20. «Un homme parmi les lions». 13 h, 15 h, 17 h. **BERRI (3) :** «3 hommes et un couffin». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. **BERRI (4) :** «Quelle nuit de galères». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. **BERRI (5) :** «Sac de noeuds». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **BJOU :** «Jeune veuve en extase». 12 h 10, 16 h 10, 20 h 10. «Barnabé au service de ces dames». 13 h 25, 17 h 25, 21 h 25. «Raffinements». 14 h 50, 18 h 50. **BONAVENTURE (1) :** «Labyrinth». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 10. **BONAVENTURE (2) :** «Bliss». 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. **BROSSARD (1) :** «Psycho 3». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **BROSSARD (2) :** «Legal Eagles». 12 h 25, 14 h 35, 16 h 45, 19 h, 21 h 05. **BROSSARD (3) :** «Karate Kid II». 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. **CAPITOL :** «Big Trouble in Little China». 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45. **CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme) :** «Le Fil de Beverly Hills». 19 h 30. «Top Guns». 21 h 25. **CARREFOUR (2) :** «Cécile aime ça». 19 h 30. «Mémoires érotiques de 2 femmes à Paris». 20 h 50. «Ardeurs à la plage». 22 h 20. **CARRÉ SAINT-LOUIS :** «Couples ardents». 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10. «Les dessous noirs». 12 h 50, 16 h 40, 20 h 35. «Les fantasmes d'une infirmière». 14 h, 17 h 50, 21 h 40. **CARTIER-LAVAIL :** «Psycho III». Du lun. au ven., 19 h 15, 21 h 15. Sam., dim., 13 h 30, 15 h 20, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **CHAMBLAY :** «Rose bonbons». «A l'attaque plein gaz». 19 h 30. **CHAMPLAIN (1) :** «Poltergeist II». 13 h 35, 15 h 20, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 05. **CHAMPLAIN (2) :** «Psycho III». 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. **CHATEAUGUAY (1) :** «2 super flics de Miami». 19 h 15. «Elvis Gratton». 21 h 05. **CHATEAUGUAY (2) :** «Conquêtes de va-

concess». 19 h 15. «Le Manoir de l'horreur». 20 h 55. **CINÉMA V :** «28 Ups». 19 h. «Desperately Seeking Susan». 19 h 15. «The Trip to Bouffalou». 21 h 15. «The Toxic Avengers». 21 h 30. **CINÉMA DE MONTRÉAL (1) :** «Police Academy 3». 18 h 15, 21 h 30. «Police Academy 2». 19 h 50. **CINÉMA DE MONTRÉAL (2) :** «Conquêtes de vacances». 18 h, 21 h 45. «A bout de courses». 19 h 45. **CINÉMA DE PARIS :** «Psycho 3». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **CINÉMA DU VILLAGE :** «California Summers». 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45. **CINÉPLEX (1) :** «Back to Schools». 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40. **CINÉPLEX (2) :** «Back to Schools». 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40. **CINÉPLEX (3) :** «American Anthem». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **CINÉPLEX (4) :** «Hannah et Her Sisters». 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 20. **CINÉPLEX (5) :** «No Surrender». 13 h 25, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 25. **CINÉPLEX (6) :** «3 Men and a Cradle». 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. **CINÉPLEX (7) :** «About Last Nights». 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. **CINÉPLEX (8) :** «About Last Nights». 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. **CINÉPLEX (9) :** «Desert Blooms». 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. **COMMODORE :** «Josephine est de la fête». «Club 66». «Initiation de Virginie». **COMPLEXE DESJARDINS (1) :** «Retour vers le futur». 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15. **COMPLEXE DESJARDINS (2) :** «Conseil de famille». 13 h 15, 15 h 40, 18 h 05, 20 h 30. **COMPLEXE DESJARDINS (3) :** «Jeune veuve en extase». 12 h 15, 16 h 20, 20 h 25. «Barnabé au service de ces dames». 13 h 35, 17 h 40, 21 h 45. «Raffinements». 15 h, 19 h 05. **COMPLEXE DESJARDINS (4) :** «Brazil». 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 20. **COMPLEXE GUY-FAVREAU (2000) :** «Dorchester». «Street Kids». «Hookers on Davies». 19 h et 21 h. **CRÉMAZIE :** «Le Déclin de l'empire américain». 12 h 30, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 35. Ven., sam., dernier spectacle, 23 h 45.

CRYSTAL : «Summer Rentals». «Glorias». «L'amour en plein air». **DAUPHIN (1) :** «Un homme parmi les lions». Du lun. au ven., 19 h, 21 h. Sam., dim., 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 35, 21 h 30. **DAUPHIN (2) :** «Souvenirs d'Afrique». Du lun. au ven., 20 h. Sam., dim., 14 h, 17 h, 20 h. **DÉCARIE (1) :** «Labyrinth». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **DÉCARIE (2) :** «Back to Schools». 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **DORVAL (1) :** «Club Paradise». 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. **DORVAL (2) :** «Ruthless People». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **DORVAL (3) :** «Big Trouble in Little China». 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45. **ÉLYSÉE (1) :** «Sons témoins». 19 h 30, 21 h 30. **ÉLYSÉE (2) :** «Neige». 19 h 15, 21 h 15. **L'ÉRMITAGE :** «Hannah et ses sœurs». 19 h, 21 h 30. **EVE :** «Sexorama». 10 h, 12 h 20, 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. «Mai Lin vs Serena». 11 h 15, 13 h 35, 15 h 55, 18 h 15, 20 h 35. **FAIRVIEW (1) :** «Ferris Bueller's Day Off». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. **FAIRVIEW (2) :** «The Great Mouse Detective». 12 h 55, 14 h 55, 16 h 55, 17 h 55, 19 h 55, 21 h 55. **GREENFIELD (1) :** «Club Paradise». Ven., sam., dim., 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 45. **GREENFIELD (2) :** «Top Guns». Ven., sam., dim., 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. **GREENFIELD (3) :** «Big Trouble in Little China». Ven., sam., dim., 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45. En sem., 18 h, 19 h 55, 21 h 45. **GUY :** «Super Girls Do the Navy». 12 h, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. «Coffee Tea or Me». 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. **IMPERIAL :** «Top Guns». 12 h 40, 14 h 50, 17 h, 19 h 10, 21 h 20. **JEAN-TALON :** «Poltergeist 2». Du lun. au ven., 19 h, 21 h. Sam., dim., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. **KENT (1) :** «Running Scared». 19 h 30, 21 h 30. **KENT (2) :** «Ruthless People». 19 h 15, 21 h 15. **L'AMOUR :** «French Romance». 12 h, 14 h 40, 17 h 25, 20 h 10. «When She Was Bad». 12 h 55, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 15. **L'AUTRE CINÉMA :** «Shoah 1st parte». 18 h 30. «Koyaanisqatsi». 19 h. «Les Deux Angloises». 21 h. **LAVAL (1) :** «Top Guns». 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. **LAVAL (2) :** «Running Scared». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. **LAVAL (3) :** «Big Trouble in Little China». 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45. **LAVAL (4) :** «Week-end de terreur». 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. **LAVAL (5) :** «Great Mouse Detective». 12 h 55, 14 h 55, 16 h 55, 17 h 55, 19 h 55, 21 h 55. **LE/THE CINÉMA :** «Great Mouse Detective». Ven., sam., dim., 12 h 55, 14 h 55, 16 h 55, 17 h 55, 19 h 55, 21 h 55. En sem., 19 h 35, 21 h 15. **LOEWS (1) :** «Running Scared». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Ven., sam., dernier spectacle, 23 h 30. **LOEWS (2) :** «Ruthless People». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Ven., sam., dernier spectacle, 23 h 15. **LOEWS (3) :** «Ruthless People». 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15. Ven., sam., dernier spectacle, 22 h 15. **LOEWS (4) :** «Great Mouse Detective». 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h. Ven., sam., dernier spectacle, 22 h 30. **LOEWS (5) :** «Great Mouse Detective». 13 h 40, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h. Ven., sam., dernier spectacle, 22 h 50. **MERCER :** «Les Goules». 20 h 30. «Molte du jeu». 19 h. **ODÉON LAVAL (1) :** «Poltergeist 2». 19 h 30, 21 h 30. **ODÉON LAVAL (2) :** «Legal Eagles». 19 h, 21 h 05. **OMEGA (1) :** «Académie de police 1». 14 h 30, 19 h 15. «Académie de police 2». 16 h 10, 20 h 55. «Académie de police 3». 13 h, 17 h 45, 22 h 30. **OMEGA (2) :** «Partenaires demandés». 14 h 20, 17 h, 19 h 40, 22 h 20. «La Séductrice secrète». 13 h, 15 h 40, 18 h 20, 21 h. **OUIMETOSCOPE :** «Ginger et Fred». 19 h, 21 h 30. «Kemo sans arme et danger». 19 h, 21 h 15. **OUTREMONT :** «Les Vacances de M. Hulot». 19 h 30. «Our Hospitality / Les Lois de l'hospitalité». 21 h 30. **PALACE (1) :** «Club Paradise». 12 h 15, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 55, 21 h 50. Dernier spectacle ven., 23 h 45. **PALACE (2) :** «Under the Cherry Moon». 12 h, 13 h 55, 15 h 50, 17 h 45, 19 h 40, 21 h 35. Dernier spectacle ven., 23 h 35. **PALACE (3) :** «Cobra». 12 h 35, 14 h 25, 16 h 15, 18 h 05, 19 h 55, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 35. **PALACE (4) :** «Ferris Bueller's Day Off». 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Dernier spectacle ven., 23 h 15. **PALACE (5) :** «Ferris Bueller's Day Off». 12 h 45, 14 h 45 18 h 45, 20 h 45. Dernier spectacle ven., 22 h 45. **PALACE (6) :** «Ferris Bueller's Day Off».

13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45. Dernier spectacle ven., mar., 23 h 45. **PAPINEAU (1) :** «Partenaires demandés». 11 h 50, 14 h 20, 16 h 50, 19 h 20, 21 h 50. «La Séductrice secrète». 13 h 05, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 35. **PAPINEAU (2) :** «Insatiable II». 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 10, 21 h 30. «Fantaisies érotiques entre couples». 13 h 05, 15 h 35, 18 h 05, 20 h 35. **PARADIS (1) :** «2 super flics de Miami». 20 h 50. «Elvis Gratton». 19 h 10. **PARADIS (2) :** «Poltergeist 2». 19 h 15, 21 h. **PARADIS (3) :** «Psycho 3». 19 h 30, 21 h 10. **PARIS (1) :** «Le Fil de Beverly Hills». 19 h. «Top Guns». 20 h 35. **PARIS (2) :** «Rocky 4». 19 h. «Vengeance des fantômes II». 20 h 40. **PARISIEN (1) :** «Top Guns». 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25. Dernier spectacle ven., 23 h 40. **PARISIEN (2) :** «Week-end de terreur». 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h, 19 h 50, 21 h 40. Dernier spectacle ven., 23 h 30. **PARISIEN (3) :** «La Revanche de Freddy». 13 h 10, 14 h 50, 16 h 30, 18 h 10, 20 h, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 30. **PARISIEN (4) :** «Les Interdits du monde». 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45. Dernier spectacle ven., 23 h 15. **PARISIEN (5) :** «Row Deals». 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Dernier spectacle ven., 23 h 20. **PLACE DU CANADA :** «Legal Eagles». 19 h 15, 21 h 30. **PLACE DU PARC (1) :** «Club Paradise». Ven., sam., dim., 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h. En sem., 18 h, 19 h 55, 21 h 50. **PLACE DU PARC (2) :** «Top Guns». Ven., sam., dim., 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h. En sem., 18 h, 19 h 55, 21 h 50. **PLACE DU PARC (3) :** «The Great Mouse Detective». Ven., sam., dim., 12 h 40, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h. En sem., 18 h, 19 h 55, 21 h 50. **PLACE LONGUEUIL (1) :** «Le Déclin de l'empire américain». 19 h 15, 21 h 15. **PLACE LONGUEUIL (2) :** «Poltergeist 2». 19 h 30, 21 h 30. **PLAZA ALEXIS-NIHON (1) :** «Karate Kid 2». 12 h 15, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 30, 21 h. **PLAZA ALEXIS-NIHON (2) :** «Back to Schools». 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45. **PLAZA ALEXIS-NIHON (3) :** «About Last Nights». 12 h 45, 15 h 15, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. **REX (St-Jérôme) :** «La Revanche de Freddy». «Rush, guerrier du futur». **RIO (1) :** «Fassés intimes». «Dépannage en tout genre». «Jeu de voisins». à compter de 13 h.

KRAZY KELLY DÉCLARE LA GUERRE AUX PRIX ÉLEVÉS

RCA 26" Genre moniteur
TÉLÉCOMMANDE
— 122 canaux
— 2 haut-parleurs
— Capteur de lumière
599.

RCA TÉLÉCOMMANDE SANS FIL
TÉLÉCOMMANDE SANS FIL VHS À SYNTONISATEUR NUMÉRIQUE
377\$

TOSHIBA
GARANTIE À DOMICILE 50 MOIS
Four à micro-ondes à touches sensibles
— Minuterie à affichage
— 9 niveaux de puissance
266.

RABAIS SUR LES TÉLÉ :
RCA 14" COLORTRAK TÉLÉCOMMANDE **366.**
RCA 20" COLORTRAK TÉLÉCOMMANDE **444.**
SYLVANIA 26" MEUBLE TÉLÉCOULEUR à TÉLÉCOMMANDE **633.**
HAUT-PARLEURS TOSHIBA **66.**
RABAIS SUR LES VIDÉO :
MAGNÉTOSCOPPE PORTATIF TOSHIBA à TÉLÉCOMMANDE — Récent — Léger **599.**
RCA HI-FI — 4 têtes — Télécommande sans fil — Prêt pour câble — Affichage numérique **729.** 4 JOURS SEULEMENT
RCA «CAMCORDERS» Prix Folie d'été **1544.**
KENWOOD CHAÎNE STÉRÉO NUMÉRIQUE — Récepteur — Cassette Dolby — Table tournante semi-auto **588.** LOCATION/ACHAT

CHERS CLIENTS, VOICI QUELQUES EXEMPLES PLUSIEURS AUTRES AUBAINES EN MAGASIN. OUI, NOUS EN AVONS ASSEZ DES PRIX ÉLEVÉS. NOUS BAISSONS LES NOTRES ET VOUS FAISONS PROFITER DES ÉCONOMIES.

AUBAINES FOLLES
NETTOYEUR DE TÊTES RCA 24.95\$
CASQUE D'ÉCOUTE 4.99\$
RADIO-REVEILS 19.95\$
GRILLE-PAIN 14.95\$
TDK SA90 10 POUR 28\$
SUPPORT DE TELE 19.95\$
RCA T-120 6.33\$
SUPPORT POUR HAUT-PARLEURS 29.95\$
SECHOIR À CHEVEUX 19.99\$
TREPIEDS 88\$

RABAIS SUR MICRO-ONDES
MICRO-ONDES TOSHIBA 720 Watts — Affichage — Décongélation **388.**
MICRO-ONDES TOSHIBA BRAINWAVE modèle ERX-9000 Valeur Incroyable Garantie 50 mois **699.**
STÉRÉO POUR L'AUTO 24 WATTS AM/FM CASSETTE HAUT-PARLEUR **66.**
CHAÎNE STÉRÉO TÉLÉCOMMANDEE 100 watts Affichage — AM/FM — Dolby — Table tournante semi-auto **888.**

ET CHAINES STEREO
STÉRÉO PORTATIF Haut-parleurs amovibles Cassette/AM/FM Extra table tournante **98.**
SANKEI MAGNÉTOCASSETTE DOUBLE — Stéréo pleine gamme — Arrêt automatique **144.**
TOSHIBA Haut-parleurs amovibles — 4 voies — 2 moteurs **199.** 4 JOURS SEULEMENT
KENWOOD STÉRÉO POUR L'AUTO AFFICHAGE-INVERSION AUTO Avec haut-parleurs Exclutif à KELLY **244.**

HEURES D'OUVERTURE DES ENTREPÔTS
LUN. - Mer. 9h à 18h.
JEU. VEN. 9h à 21h.
SAM. 9h à 17h.
FERMÉ DIMANCHE

ST-LAURENT
3434 CÔTE VERTU
331-0632
331-0632 PLACE VERTU
BOUL. CÔTE-VERTU
CÔTE

KRAZY KELLY LE FOU
PLUS DE 25 MAGASINS ENTREPÔTS AU CANADA
«NOUS VOUS VOULONS COMME CLIENTS»
• Sur approbation de crédit
• Ne s'applique pas sur certains item
• Frais de service non opt.
• Les illustrations peuvent différer légèrement des modèles en vente

LONGUEUIL
3614 CHAMBLAY
651-4102
3614 CHAMBLAY LONGUEUIL 651-4102
CHAMBLAY
SUPER-CARNAVAL
RIVE SUD

KELLY LE FOU
ENTREPÔT POUR AUDIO VIDÉO

SPECTACLES

CINÉMA

VERSAILLES (1): «Top Guns»: 19 h 15, 21 h 25.
VERSAILLES (2): «Les Interdits du monde»: 18 h 15, 20 h, 21 h 45.
YORK: «Big Trouble in Little China»: 12 h 20, 14 h 10, 16 h 05, 18 h, 19 h 50, 21 h 45.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Club Paradis»: «Spies Like Us»: 19 h 30.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Big Trouble in Little China»: «Highlanders»: 19 h 30.
CINÉ-PARC DOLLARD (3): «Top Guns»: «Summer Rentals»: 19 h 30.
CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Running Scared»: «Wise Guys»: 19 h 30.
CINÉ-PARC ODÉON (1): (Transcanadienne, sortie Saint-Bruno 198): «2 super flics de Miami»: «Tobys»: «Elvis Grattons».
CINÉ-PARC ODÉON (2): «Le Facteur de St-Tropez»: «Le Détraqué»: «Gwendoline».
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1): (Transcanadienne, sortie 195): «L'Année du dragon»: «Jeux de guerre».
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): «Les Goules»: «Maître du jeu»: «Cosmos 859».
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (1): (4 milles du pont Mercier, vers Châteauguay): «2

super flics de Miami»: «Tobys»: «Elvis Grattons».
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (2): «Conquêtes de vacances»: «3 hommes et un couffin»: «Le Manoir de l'horreur».
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (3): «Karate Kid 2»: «8 Million Ways to Die»: «Sluggo's Wife».
CINÉ-PARC LAVAL (1): (Autoroute des Laurentides, sortie 14): «Karate Kid»: «Iron Eagles»: «American Anthems».
CINÉ-PARC LAVAL (2): «Les Goules»: «Maître du jeu»: «Cosmos 859».
CINÉ-PARC LAVAL (3): «Conquêtes de vacances»: «3 hommes et un couffin»: «New York 1997».
CINÉ-PARC LAVAL (4): «Poltergeist 2»: «L'Année du dragon»: «Jeux de guerre».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1): (Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «Le Facteur de St-Tropez»: «Le Détraqué»: «Gwendoline».
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «Poltergeist 2»: «L'Année du dragon»: «Jeux de guerre».
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (1): (Autoroute des Laurentides, sortie 44): «Police Academy 3»: «Police Academy 2»: «Police Academy 1».
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (2): «Retour vers le futur»: «Créature de rêve»: «Fletch aux trousses».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «2 super flics de Miami»: «Tobys»: «Elvis Grattons».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Le Facteur de St-Tropez»: «Le Détraqué»: «Gwendoline».

CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Police Academy 3»: «Police Academy 2»: «Police Academy 1».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «Retour vers le futur»: «Créature de rêve»: «Stick le justicier de Miami».
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (5): «Manhattan Project»: «Space Camp»: «Enemy Minnes».
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «2 super flics de Miami»: «Tobys»: «Elvis Grattons».
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «Retour vers le futur»: «Créature de rêve»: «Touchés».
CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (1): «Police Academy 3»: «Police Academy 2»: «Police Academy 1».
CINÉ-PARC SAINT-HILAIRE (2): «Conquêtes de vacances»: «3 hommes et un couffin».

MUSIQUE

FORUM DE MONTRÉAL — Sam., 20 h, l'Orchestre symphonique de Montréal, dir.: Charles Dutoit. Oeuvres de Beethoven: Symphonie no 9; Concerto pour piano no 5, «Empereur».
UNIVERSITÉ CONCORDIA (1550, de Maisonneuve) — Auj., 20 h, Carnatic Music Concert, avec D.K. Jayaraman, accompagné par T. Rukmani, violoniste et J.Y. Vaidyanathan.
CENTRE DE LA NATURE (901, du Parc, Laval) — Concert du Camp Musical. Musique de chambre, chorale de 50 chanteurs, orchestre de 50 musiciens. Ven.: 19 h 30. Sam. et dim.: 15 h 30 et 19 h 30.

CENTRE D'ORFORD (Salle Gilles-Lefebvre) — Auj., 20 h, Piano cinq étoiles, récital de François-René Duchâble. Oeuvres de Chopin et Liszt.

THÉÂTRE

COUR INTÉRIEURE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE (5030, Saint-Denis) — «Donuts», de Jean-François Caron. Du mer. au sam., 20 h 30. Jusqu'à 9 août.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «Et pis là... là, heins», de Lisa da Silva, 20 h 30, soul lun. et mer. Jusqu'à 6 septembre.
ESPACE LIBRE (1945, Fullum) — «À Belœil ou ailleurs: 4 siècles d'histoires/40 épisodes/4 mois». Présentation du Nouveau Théâtre Expérimental. Du jeu. au sam.: 10 h à 12 h, 13 h 30 à 17 h. Jusqu'à 26 juillet.
LE CENTRE-VILLE (280 e., Ste-Catherine, 849-4955) — «Anémone téléphone» de et avec Doris Blanchet Vasiloff. Du mar. au dim.: 20 h. Jusqu'à 20 juillet.
LE PUZZLES (333, Prince-Arthur) — «Anglo», (revue musicale). Du mer. au dim., 20 h 30.
LE REINE-ELIZABETH (Salle Arthur) — «Irma la douce». Production de La Belle Époque. Français, mer., 21 h; sam., 22 h 30; dim., 20 h. Anglais, jeu., 21 h; ven., 21 h; sam., 19 h 30.
THÉÂTRE SAINT-LAURENT (Ile Charron, 1514 651-5250) — «Le Retour du colonel», de Bricaire et Lasaygues. Du mar. au ven., 20 h 30. Sam., 19 h, 22 h 30. Jusqu'à 23 août.

LA RELÈVE À MICHAUD (Saint-Mathieu-de-Beloil, Transcanadienne, sortie 105, 514) 464-0089 — «Le Porte-monnaie», de Marie-Thérèse Quinton. Du mar. au ven., 21 h. Sam., 19 h, 22 h 30. Jusqu'à 30 août.
THÉÂTRE LA GRANGERIE (5475, boul. Saint-Martin o., Laval, 669-2567) — «La Perruche et le Poulet», de Robert Thomas. Ven. et dim., 20 h. Sam., 17 h, 21 h. Jusqu'à 13 juillet.
THÉÂTRE ZOOPSIE (110, Ontario o., 844-5128) — Montréal, série noire, plus une visite historique en autobus dans les rues de Montréal. Du mer. au sam., départ à 18 h au Carré Dominion. Jusqu'à 16 août.
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BELOIL (Beloil, 464-4772) — «Relaxe Max relaxe», d'Yvon Brochu. Du mer. au ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h et 22 h. Jusqu'à 31 août.

CHECKERS (4515, av. du Parc) — Kinky Foxx. Tous les jours, sauf le lun., jusqu'à 20 juillet.
PUZZLES (333, Prince-Arthur) — Le trio François Bourassa.
BISTRO D'AUTREFOIS (1229 St-Hubert) — Festival de la chanson de Montréal, spécial Prévert, Marc Orlan, hommage à Catherine Sauvage, à compter de 21 h 30.
JAZZ-BAR 2080 (2080, Clark) — Jazz live tous les soirs. Michel Gauthier, à compter de 22 h.
CAFÉ THÉLÈME (311 Ontario) — Street Ahead, jazz quartet, 21 h 30.
CENTRE SHERATON (1201, Dorchester o.) — La Croisette: Jacques Ouellet. Du dim. au ven., de 18 h à 23 h. — L'Impromptu: Gérard Lambert. Du lun. au sam., de 21 h à 2 h. — Le Point de Vue: Suzanne Berthiaume. Du lun. au dim. — Le Boulevard: Trio de Denis Boivin. Sam., de 20 h à minuit.
LE CAP'CONC (Château Champlain) — «Panoche», avec Barbara Porteus. Du lun. au ven., de 21 h à 23 h. Sam., 20 h 30, 22 h 30, minuit 30.
LE MOUSTACHU (Ramada parc Olympique, 5500, Sherbrooke e.) — Gaélan Roy. Du lun. au sam.
LE GRAND HÔTEL (777, University) — La Verrière: Roland Devèze. Du mar. au sam., de 19 h à minuit. — Le bar Tour de ville: quatuor de Claudia Katri. Du mar. au dim., de 21 h à 2 h.
LA DILIGENCE (Diner-théâtre Le Stage, 7385, boul. Décarie) — «Ain't Misbehavin'», de Fats Waller. Du jeu. au sam., 20 h 45. (Stage Supper Club) — The four Lads.

VARIÉTÉS

LE PIERROT (114 e., St-Paul) — Robert Bourgeois et Raymond Houde, 20 h.
AUX DEUX PIERROTS (104 e., St-Paul) — Robert Turbide et Mark Vinet, 20 h.
CHEZ DANTIN (121 e., Duluth) — Michel Deschênes, présente «La Tête à l'envers», 21 h 30.
RISE SUN (286 e., Ste-Catherine) — Reggae avec Jah Cutta et Determination Band, 21 h 30.
L'AIR DU TEMPS — L'ensemble Mario Parent, rock et funk.
LA MANSARDE (3225 e., Gouin) — Groupe Vanguard, 21 h.

SUPER SAMEDI CHEZ SIMPSON

SAMEDI 12 JUILLET 1986 OU SAMEDI 26 JUILLET 1986

ÉCONOMIES SPÉCIALES

DE 10% À 25%

GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ

Grattez et économisez à nouveau toute la journée, le samedi 12 juillet ou le samedi 26 juillet, dans tous les magasins Simpson de la région de Montréal, car vous avez droit à un rabais spécial sur presque tout dans le magasin. (Voir les exceptions ci-contre). Le Sceau Rabais Secret sur la carte dissimule un pourcentage-rabais qui vous permettra d'économiser... de 10% à 25%! Ça c'est une idée épatante!
N'ENLEVEZ PAS LE SCEAU. Seul un employé autorisé de Simpson peut gratter le sceau et valider votre carte, tout ce qui vous reste à faire, c'est de signer. Dès cet instant, les belles aubaines vous attendent!

VOS PROBABILITÉS DE GAGNER:

- | | |
|---------------------------------|--------------------------------|
| 10%
90 cartes sur 100 | 15%
4 cartes sur 100 |
| 20%
3 cartes sur 100 | 25%
3 cartes sur 100 |

EXCEPTIONS: Fourrures, tabac et cigarettes, appareils photo et films, cosmétiques et Fragrances, agence de voyages, restaurants, appareils d'entretien des sols, appareils électroménagers Beaumark et autres, stéréos, téléviseurs, ordinateurs, électronique/vidéo, Gucci et accessoires.
NOTE: Services et franchises varient selon le magasin. Une liste de toutes les exceptions sera affichée dans le magasin Simpson de votre localité.
NOTE: Les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson (en poste ou retraités), des ses divisions et des succursales, ainsi que leur famille immédiate ne sont pas admissibles aux rabais de 15% à 25%.

LES CARTES GRATTEZ ET ÉCONOMISEZ SONT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS SIMPSON. DEMANDEZ LA VÔTRE.

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS SIMPSON

DU LUNDI AU MERCREDI:
 JEUDI VENDREDI:
 SAMEDI

CENTRE-VILLE
 10h à 18h
 10h à 21h
 9h à 17h

SUCCURSALES
 9h30 à 18h
 9h30 à 21h
 9h à 17h

RENDEZ-VOUS AU MAGASIN SIMPSON LE PLUS PRÈS DE CHEZ-VOUS: CENTRE-VILLE, FAIRVIEW, ANJOU, LAVAL ET ST-BRUNO.

